

Aujourd'hui: Chaud et humide
averses ou orages dispersés
Minimum 16° Maximum 29°
Demain: Averses ou orages dispersés
DÉTAILS PAGE A2

Aujourd'hui

A8 CHRYSLER

La société Chrysler est accusée d'avoir vendu comme neufs au moins 60 000 véhicules déjà utilisés par certains de ses cadres.

B1 BOURASSA

Le premier ministre Bourassa prédit que les neuf autres provinces suivront l'exemple du Québec et ratifieront l'accord du lac Meech.

E6 JACKIE GLEASON

Le comédien Jackie Gleason, qui fit rire des millions de téléspectateurs dans *The Honeymooners*, succombe au cancer à l'âge de 71 ans.

E14 CORÉE

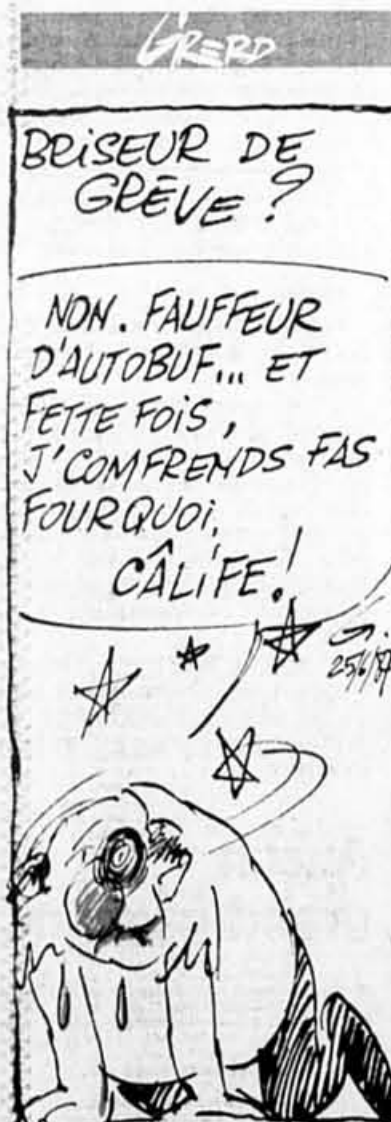
Estimant que le président Chun Doo-hwan a refusé tout compromis, l'opposition renouvelle ses appels aux manifestations de masse.

C1 DAIHATSU-BOMBARDIER

Bombardier renonce à son projet d'association avec la société japonaise Daihatsu en vue de la construction de voitures mini et micro.

Sommaire

Annonces classées.....	C5, F1 à F8, G1 à G4
Arts et spectacles	
informations.....	E6 à E12
horaires.....	E13
Bandes dessinées.....	F5
Bridge.....	D7
Carrières et pro.....	D8, D9
Décès, etc.....	G6
Economie.....	cahier C
Etes-vous observateur? ...	F1
Feuilleton.....	F3
Horoscope.....	F2
Le monde.....	E14, E15, G6
«Mot mystère».....	F6
Quoi faire aujourd'hui	G7, G8
Television.....	E9
Vivre aujourd'hui	
Alim./Consom.....	E1 à E5
Décoration.....	D1 à D3
TABLOID SPORTS	
Mots croisés.....	14



Norm Kimball

La fin des Alouettes

DANIEL LEMAY

Montréal n'a plus d'équipe professionnelle de football. Norm Kimball, président et actionnaire principal des Alouettes, a annoncé la cessation des activités de l'équipe, hier matin en conférence de presse, expliquant la décision par «le manque d'intérêt de la communauté montréalaise».

«À 20 h mardi, a dit Kimball, nous avons avisé la Ligue canadienne de football que le Club de football les Alouettes mettait fin à ses opérations à Montréal.»

Au Musée des beaux-arts où il participait à un cocktail à l'occasion de la Fête nationale,

le maire de Montréal, Jean Doré, s'est dit «un peu étonné» de la disparition des Alouettes, «une perte importante pour Montréal si la décision est irrévocable».

M. Doré a précisé qu'il avait rencontré M. Kimball la semaine dernière et «qu'en aucune façon», il n'avait «évoqué la possibilité qu'il n'y ait pas de football à Montréal cette année, malgré la lenteur du renouvellement des billets de saison. Au contraire, on m'avait demandé de présider le match d'ouverture au Stade».

Quant à l'éventualité d'un «sauvetage», M. Doré se donne quelques jours pour rencontrer M. Kimball et les milieux d'affaires montréalais.

«On n'en est pas là, a dit le maire, mais ce n'est pas exclu.»

Robert Bourassa

D'autre part, le premier ministre Robert Bourassa a déclaré que c'était «une triste nouvelle pour Montréal, sur le plan sportif, socio-économique et culturel. Nous verrons dans les prochaines heures ce que nous pouvons envisager pour faire face à la situation.»

À Ottawa, le ministre du Sport et de la Condition physique, Otto Jelinek, a déclaré que le gouvernement fédéral était prêt à accorder

VOIR ALOUETTES EN A 2

SUITE DES INFORMATIONS S 2 à S 6

Incendie à Québec: quatre morts, deux disparus

Presse Canadienne
QUÉBEC

Six heures après le début de l'incendie qui a ravagé une maison de chambres de la rue Saint-Joseph, à Québec, hier, les pompiers finissaient de fouiller les décombres. Bilan de ce sinistre: quatre morts, un blessé et deux personnes manquant à l'appel.

Il faudra attendre les résultats des examens qui vont être faits au cours des prochains jours par des chimistes du laboratoire de police scientifique pour connaître la cause exacte de l'incendie, mais il semble qu'il ait été causé par un fumeur négligent. Une seule des quatre victimes avait été identifiée hier soir. Le coroner devait essayer de connaître l'identité des trois autres ce matin.

Les pompiers de Québec, répondant à trois alertes, ont eu à lutter contre un feu qui leur a donné énormément de fil à retordre. Pendant plusieurs heures, on a craint que les flammes ne se propagent au reste du pâté de maisons délimité par les rues Saint-Joseph, Dorchester, Notre-Dame-des-anges et Jacques-Cartier.

«Notre stratégie a porté fruit», a finalement reconnu vers 17 h le chef des opérations Gaetan Boily, constatant qu'on avait réussi à empêcher les flammes de gagner l'ancien cinéma Pigalle et l'édifice à bureaux Fezzani. Cette stratégie a consisté tout simplement à «noyer» l'édifice en flammes, l'attaque directe, tant par l'avant que par l'arrière de la maison, s'avérant impossible.

Il était environ midi quinze quand les sapeurs ont été appelés au 317 de la rue Saint-Joseph est. Arrivant au coin du boulevard Charest et de la rue Dorchester, le capitaine Jules Lemoine a immédiatement sonné une deuxième alarme en voyant la fumée et les

VOIR INCENDIE EN A 2



Marc-André Petit, 10 ans, le clou du défilé à Saint-Hubert. Un Saint-Jean-Baptiste qui a rappelé de vieux souvenirs aux adultes.

PHOTO PAUL HENRI TALBOT, LA PRESSE

Saint-Jean qui?

MARTHA GAGNON

Qui était saint Jean-Baptiste?

L'enfant aux cheveux bouclés est pris au dépourvu. Il veut bien jouer le rôle du petit Saint-Jean-Baptiste, mais il ne faudrait pas trop l'embêter avec des questions «difficiles».

Visiblement déçus, sa mère et deux autres dames tentent de lui rafraîchir la mémoire: «Voyons, rappelle-toi, tu as fait une composition sur lui».

C'est d'ailleurs cette composition qui a valu à Marc-André Petit, 10 ans, d'être choisi pour incarner le célèbre personnage, le clou du défilé du 24 juin à Saint-Hubert, hier.

Il est, pourtant, incapable de s'en souvenir. À tour de rôle, les dames soufflent des réponses. «Saint Jean-Baptiste était un prêcheur», finit-il par dire, espérant ainsi clore le bec de la journaliste.

— Il n'y a pas de mouton?

— Non, seulement des petites filles, explique tout bonnement le vicaire de la paroisse.

— Quoi?

L'abbé Claude Savard est trop préoccupé par l'organisation de la fête pour se rendre compte de l'incongruité de sa réponse. Il n'a sûrement pas voulu remplacer le mouton par des petites filles.

Assises sagement au centre du char allégorique, quatre jeunes demoiselles vêtues de blanc attendent le beau Saint-Jean-Baptiste.

— Qu'est-ce que vous représentez?

— Je ne le sais pas, dit Annie Lacoste en baissant la tête timidement. Elle se tourne vers sa copine.

— Toi, est-ce que tu le sais?

VOIR QUI? EN A 2

SUITE DES INFORMATIONS EN A 14 et A 15

Un médiateur aux Postes ne serait d'aucun secours, dit Mulroney

d'après la Presse Canadienne

Le premier ministre Brian Mulroney a exhorté hier les deux parties engagées dans le conflit postal à négocier un règlement, en précisant que les points de vue des négociateurs patronaux et syndicaux étaient encore trop discordants pour qu'un médiateur puisse être d'aucun secours.

M. Mulroney approuvait ainsi publiquement la décision du ministre du Travail Pierre Cadieux, qui, la veille, avait rejeté la demande de médiation soumise par Postes Canada.

«Je pense que le moment est venu pour des gens sages de prouver qu'ils sont capables de s'entendre pour assurer un service public dans des conditions raisonnables, et quiconque a recours à la violence pour sou-

tenir sa cause connaît bien mal l'opinion publique canadienne», a déclaré le premier ministre à Trois-Rivières, où il se trouvait à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste.

Interviewé pour sa part dans sa circonscription d'Oshawa, en Ontario, le chef du Nouveau parti démocratique Ed Broadbent a accusé le premier ministre de chercher à prolonger la grève à des fins politiques, et a qualifié de totalement irréfléchie la décision de M. Cadieux.

Le ministre avait rappelé que la conciliation n'avait pas réussi à rapprocher les deux parties avant le déclenchement de la grève, de sorte que rien n'indiquait qu'un médiateur pourrait le faire maintenant.

Quelques instants après que

VOIR POSTES EN A 2

Pas de changement radical dans la nouvelle loi sur les langues

MAURICE JANNARD
du bureau de La Presse

OTTAWA

C'est aujourd'hui que le gouvernement fédéral dépose à la Chambre des communes son projet de loi sur les langues officielles qui vise à moderniser la loi de 1969 passée par Pierre Trudeau.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, la nouvelle loi ne contient aucun changement radical susceptible d'effrayer certains éléments de la communauté anglophone, qui se sont souvent montrés inquiets du bilinguisme dans la Fonction publique fédérale.

«Le projet de loi est un compromis équilibré entre les deux tendances extrémistes», a déclaré M. François Gérin, le secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et député de Mégantic-Compton-Stanstead. Pour M. Gérin, l'ensemble du caucus conservateur québécois sera satisfait des modifications apportées.

Il constate toutefois que certains élus francophones trouveront que la nouvelle loi ne va pas assez loin dans la promotion du fait français au pays, et que certains éléments anglophones estimeront que les changements vont accroître davantage les tensions linguistiques.

La nouvelle législation sera déposée ce matin à la

Chambre des communes par le ministre de la Justice, Ray Hnatyshyn. Elle a été élaborée par ce ministère en étroite collaboration avec le Secrétaire d'État (David Crombie) et le Conseil du trésor (Robert René de Cotret).

Dans ses grandes lignes, le projet de loi vise à:

■ créer un organisme consultatif qui sera chargé de superviser l'application de la législation sur les langues officielles;

■ accroître légèrement les pouvoirs du commissaire aux langues officielles;

■ permettre aux minorités linguistiques de recourir aux tribunaux pour défendre leurs droits, là où le nombre le justifie;

■ et à renforcer le droit du public de se faire servir dans sa langue au sein de la Fonction publique fédérale.

Dans une entrevue donnée il y a un mois, le ministre David Crombie, responsable de la loi sur les langues officielles, a déclaré que le nouveau conseil consultatif sera formé de citoyens canadiens venant de tous les coins du pays. Ces représentants auront pour mandat, a-t-il alors ajouté, «de s'assurer que l'anglais et le français soient considérés comme les deux langues officielles et que les réformes dans les services offerts à la communauté soient faites correctement».

VOIR LANGUES EN A 2

Toutes les 9 minutes, Royal LePage vend une maison quelque part au Canada.

842-5011



ROYAL LEPAGE
C'EST BON DE CONNAÎTRE DES CONNAISSEURS

SUITE DE LA UNE

INCENDIE

Incendie à Québec: quatre morts, deux disparus

flammes et, cinq minutes plus tard, on demandait d'autres renforts.

Un pompier a été légèrement blessé quand il a été frappé par un boyau qui s'est détaché d'une pompe, pendant que ses confrères s'installaient pour lutter contre le feu. La situation était quasi désespérée: dans l'épaisse fumée qui se dégageait de la bâtisse de trois étages, une personne faisait des efforts pour sortir par une fenêtre du deuxième étage donnant sur la rue Saint-Joseph. Les sapeurs ont vainement tenté de la tirer de là, mais la chaleur et la fumée les ont repoussés. Le corps recouvert d'une bâche devait demeurer là jusqu'à ce qu'on soit venu à bout du feu, vers 16 h 50.

En arrivant, des pompiers ont tenté de secourir les occupants de la maison. Trois d'entre eux notamment sont parvenus à entrer dans le brasier et ont trouvé un corps étendu dans un corridor. L'homme, M. Euloge Bernier, âgé de 57 ans, doit la vie aux efforts désespérés déployés par les sapeurs Marcel Marceau, Jacques Dion et, surtout, Pierre Savard.

Quand on l'a descendu par une échelle, du côté de la rue Notre-Dame-des-anges, une femme s'est mise à crier: «C'est lui, c'est de sa faute!» Mme Michèle Matte a expliqué qu'Euloge Bernier avait la réputation d'être négligent, qu'on avait trouvé de nombreuses traces de brûlures de cigarettes dans son lit et que quant elle l'avait vu, au moment du feu, il errait dans le corridor, la poignée de sa porte à la main.

Mme Matte était l'une des dix personnes occupant la maison de chambres. Son compagnon, John Nolet, a essayé de combattre les flammes avec un extincteur mais son audace lui a sans doute coûté la vie. On supposait en effet hier soir qu'une des quatre victimes pouvait être le jeune homme.

Michèle Matte a été alertée par une voisine de chambre, Mme Yvette Haince, qui lui a crié: «Miche, Miche, il y a du feu!»

Mme Haince, elle aussi, est au nombre des victimes. C'est elle qui a tenté de fuir par une fenêtre donnant sur la rue Saint-Joseph.

Une scène dont les premiers témoins arrivés sur les lieux se rappelleront toute leur vie. L'un d'eux, M. A. Leclerc, raconte qu'on croyait être un homme se sortant un bras par un carreau et frappait dans la vitre pour essayer de la briser. Des jeunes ont lancé des cannettes et des bouteilles dans cette vitre dans l'espoir de la casser. Mme Haince a fait des efforts avec ses poings pour briser la vitre mais elle s'est vite affaiblie. Cela a été l'affaire de 30 secondes à une minute, a dit M. Leclerc.

L'aumônier des pompiers de Québec, l'abbé Louis Paré, a bravé la chaleur et l'épaisse fumée pour administrer les derniers sacrements, sous condition, à cette personne coincée dans la fenêtre. «Ce n'était pas le temps de commencer à chercher le front pour l'Extrême-Onction. Je me suis contenté de lui toucher le poignet. La fumée était très chaude et me brûlait le visage...»

Peu après 17 h, on réussissait à sortir le corps de Mme Haince. Dans l'énervement, un beau-frère de John Nolet a identifié le corps comme celui du jeune homme. Ce n'est qu'à la morgue qu'on s'est rendu compte qu'il s'agissait d'une femme.

Une trentaine de minutes plus tard, on sortait un autre corps du troisième étage et vers 18 h, on récupérait la troisième victime, au deuxième étage. A ce moment, on croyait que le tragique bilan était clos, mais quand les sapeurs ont fouillé les ruines, un peu plus tard, ils ont découvert un autre cadavre, celui d'un homme, non loin d'une porte donnant sur l'arrière de la maison. Selon un pompier, l'individu n'était qu'à quelques pas de la sortie.

ALOUETTES

La fin des Alouettes

toute l'aide possible à la LCF, à l'exception d'une injection directe de fonds.

«Je ne crois pas que la saine gestion des fonds publics nous permette de renflouer une équipe professionnelle de football», a expliqué le ministre.

Depuis 1946

Fondés en 1946, les Alouettes devaient entreprendre leur 42e saison ce soir à Toronto, contre les Argonauts.

La direction de l'équipe, a expliqué Kimball, a dû prendre cette décision «regrettable» à la suite de longues discussions avec la LCF, échanges entamés vendredi dernier avec Doug Mitchell, le commissaire de la LCF. «Nous n'avons pas réussi à générer assez d'intérêt dans la région montréalaise pour justifier la poursuite de nos activités.»

Les Alouettes avaient vendu seulement 4 000 abonnements, «une base trop fragile». L'objectif viable avait été évalué à 10 000 et à une moyenne d'assistance d'environ 28 000 spectateurs pour les neuf matches locaux. «Attendre, à chaque match, 25 000 spectateurs ponctuels représentait un risque que nous n'ayons pas voulu courir.»



Des pompiers transportent le cadavre d'une des quatre victimes retrouvées dans une maison de chambres incendiée du centre-ville de Québec.

LASERPHOTO PRESSE CANADIENNE

Les Alouettes ont subi des pertes de \$4 millions en 1986 et de \$17 millions depuis 1982. Pour la présente saison, on avait estimé les coûts d'opération à \$6 millions; la vente des 4 000 abonnements avait rapporté \$400 000.

«Un choix clair»

Kimball a expliqué que l'appui du secteur des affaires, «les PME surtout», s'était érodé au fil des ans et que sans cette «base traditionnelle», il était inutile de continuer.

«Depuis mars 86, nous avons fait tous les efforts possibles pour assurer la survie de l'équipe mais les Montréalais ont fait un choix clair. Les chiffres nous ont mis devant l'évidence.»

Invité à élaborer sur ce «choix» — les Montréalais ont-ils dit non au football, à la LCF, aux Alouettes? —, Kimball a répondu: «Tout ce que je peux dire, c'est qu'ils n'étaient pas intéressés à acheter des billets pour les matches des Alouettes.»

«Je suis convaincu que nous avons exploré toutes les possibilités. Nous reculons. Nous avons perdu l'épreuve d'endurance. C'est peut-être notre faute...», a-t-il continué, tout en soulignant que l'aspect marketing, sous la responsabilité de Normand Legault, avait été traité de façon «tout à fait professionnelle».

Aucune dette

Tout en refusant d'entrer dans les détails, Kimball a expliqué que les \$2 millions que lui avaient laissés Charles Bronfman et la multinationale Imasco en lui vendant l'équipe, l'an dernier, étaient dépensés et que les prochaines échéances salariales auraient constitué des «pertes».

«Tous les joueurs ont reçu leur paye pour le match de demain (ce soir), match que malheureusement ils ne joueront pas. Quand nous allons fermer les livres, notre organisation n'aura aucune dette envers qui que ce soit.»

«Les entraîneurs et les membres de notre personnel administratif, dont certains sont au service de l'équipe depuis de nombreuses années, seront traités comme doit le faire toute entreprise qui se respecte.»

«Nous ne revivrons pas l'ère Skalbania», a dit Kimball en faisant allusion au promoteur Nelson Skalbania qui, en 1981, avait acheté l'équipe du Montréalais Samuel Berger. À coups de millions, Skalbania, un promoteur de l'Ouest, avait attiré à Montréal un groupe de joueurs vedettes américains qui n'avaient jamais pu former une équipe respectable. À la fin d'une désastreuse saison (3 victoires, 13 défaites), Skalbania avait fui Montréal, laissant des millions de dettes et beaucoup d'espoirs déçus. Même le nom «Les Alouettes» n'avait pu être utilisé par Bronfman et Imasco qui avaient rebaptisé l'équipe «Les Concorde». Une entente hors cour avait ramené «Les Alouettes», à l'arrivée de Kimball.

«Nous n'avons pas voulu entreprendre une saison que nous n'aurions pu terminer», a répondu Norm Kimball lorsqu'on lui a souligné que les Alouettes allaient fermer les livres sans avoir livré un seul match au Stade olympique. «Bien sûr, le cœur nous disait d'y aller, de continuer. Mais les émotions ne doivent jamais dicter une décision d'affaires. Mes 27 années dans le football me l'ont appris.»

Sauver qui?

Avant d'arriver à Montréal en mars 86, Norm Kimball avait passé 25 ans avec les Eskimos d'Edmonton qui, en dix ans sous sa gouverne, ont remporté six championnats de la Coupe Grey et comptaient parmi les équipes professionnelles les plus respectées du Canada.

Mais, comme sept des neuf équipes de la LCF, les Eskimos ont perdu de l'argent en 86, \$1,16 million. A Regina, les Roughriders de la Saskatchewan doivent

leur survie à un téléthon de deux jours qui leur a permis de vendre 7 000 abonnements; les fermiers de la Saskatchewan peuvent même troquer du blé pour des billets. Un blitz semblable aurait-il pu sauver les Alouettes?

Kimball: «Contrairement aux équipes de l'Ouest, qui sont toutes la propriété des communautés, les Alouettes étaient en affaires pour faire un profit. Alors les Montréalais se seraient ralliés derrière l'équipe pour sauver qui au juste? Norm Kimball?»

Les 45 joueurs des Alouettes seront soumis à un repêchage spécial que la ligue tiendra demain au téléphone.

QUI?

Saint-Jean qui?

Encore une fois, des mères viennent à la rescousse et crient en chœur: «Des anges.» Pourquoi pas!

A voir les mines réjouies des adultes, on a l'impression que ce sont eux qui se sont fait plaisir en s'offrant un petit Saint-Jean-Baptiste. Ils revoient leurs défilés d'antan.

Pour Marc-André Petit, ce n'est guère plus excitant que les *Satellipettes*, une émission télévisée à laquelle il a participé. «Ce n'est pas plus gênant», explique-t-il.

Selon l'abbé Savard, très peu de jeunes se sont montrés intéressés à jouer le rôle de Saint-Jean-Baptiste. Un rôle qui, il faut bien l'admettre, n'est pas très populaire depuis plusieurs années.

Revêtu de sa peau de mouton, Marc-André a pris place sur son trône, suivi par les groupes de majorettes, la fanfare et une dizaine d'autres chars allegoriques.

La foule massée le long du boulevard Cousineau, à Saint-Hubert, applaudissait, fière d'avoir «son» défilé. Il y avait quatre ans que l'on caressait ce projet.

Un record de température

Si l'on a atteint un record de température dans la région de Montréal, 32 degrés Celsius, ce qui n'était pas un 24 juin depuis 30 ans, on est loin d'avoir atteint un record de participation et d'animation.

En fait, les gens sont restés chez eux, certains autour des piscines et des barbecues. Les rues de la métropole étaient plutôt calmes, à l'exception du Vieux-Montréal qui avait retrouvé une affluence dominicale.

Au lieu de s'agiter, les gens recherchaient l'ombre des arbres dans les parcs. Il y avait un peu plus de vie dans le quartier chiné où l'on a présenté un spectacle en après-midi.

À l'île Sainte-Hélène et au Centre de la nature de Laval où l'on avait organisé plusieurs activités, la participation n'était pas très forte.

Hier soir, l'Église Saint-Jean-Baptiste, rue Rachel, s'est remplie de monde venu entendre gratuitement le concert Mozart.

En fait, les Québécois ont surtout fêté la veille, à l'île Notre-Dame où plus de 85 000 personnes s'étaient rassemblées pour assister au grand spectacle.

LANGUES

Pas de changement radical dans la nouvelle loi sur les langues

Le nouvel organisme aura également pour tâche de conseiller le gouvernement en cette matière.

Pour sa part, le commissariat aux langues sera confirmé dans son rôle de chien de garde de la loi à l'intérieur de tous les ministères du gouvernement.

Le recours aux tribunaux par les minorités linguistiques est une nouveauté mais plusieurs auraient souhaité que cela puisse s'appliquer partout au pays et non pas seulement là où il y a un nombre suffisant de francophones ou d'anglophones.

D'autres auraient aimé que le projet de loi ait plus de «mordant» et qu'il soit plus coercitif à l'endroit des fonctionnaires de l'État fédéral, de manière à augmenter réellement le nombre de postes bilingues.

«Ceux qui voulaient une loi avec des dents pour la Fonction publique seront déçus», a affirmé le député de Richelieu, Louis Plamondon. Celui-ci se dit tout de même satisfait des modifications qui seront apportées dans l'ensemble.

«La nouvelle loi mettra fin à la stagnation que nous avions observée dans les progrès du bilinguisme», a dit M. Plamondon. Il a ajouté qu'il devrait y avoir maintenant un nouvel élan au sein de l'appareil fédéral.

Son collègue de Charlevoix, le député Charles Hamelin, a affirmé de son côté que le nouveau projet de loi ne contenait aucun changement révolutionnaire. «Il n'y a rien pour effrayer la communauté anglophone», a-t-il précisé.

Le premier ministre Brian Mulroney avait promis de dévoiler la nouvelle législation au début de l'année. Il a préféré toutefois attendre d'avoir «en poche» l'accord constitutionnel du lac Meech avant de la déposer.

POSTES

Un médiateur aux Postes ne serait d'aucun secours, dit Mulroney

M. Cadieux eut fait connaître sa décision, le gouvernement rendait public le rapport d'un comité des Communes recommandant la suppression du droit de grève pour les employés des Postes, service jugé essentiel.

En plus de proposer l'arbitrage avec sentence exécutoire aux employés des Postes, le rapport demande à Postes Canada d'étudier la possibilité de confier la livraison du courrier à des services privés de messageries.

De son côté, Shirley Carr, présidente du Congrès du travail du Canada, a condamné elle aussi l'attitude du ministre du Travail et annoncé qu'elle avait trouvé son propre médiateur. Il s'agit, a-t-elle dit, de Ted Jolliffe, ancien arbitre en chef en vertu de la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique, qui s'est dit prêt à rencontrer les deux parties.

Mme Carr a souligné que même si M. Jolliffe était un ancien leader de l'aile ontarienne de la CCF — le précurseur du NPD — il était impartial et hautement respecté.

Privé du médiateur qu'il réclamait, Postes Canada, dans l'interim, a dépêché hier de nouvelles vagues de briseurs de grève à ses diverses succursales, en avertissant les facteurs qu'ils devront assumer la responsabilité des actes de violence dont est ponctuée ce conflit.

Le négociateur en chef de la Société des postes, Harold Dunstan, a mis la violence qui sévit sur les piquets de grève sur le compte du président du syndicat des facteurs, Robert McGarry, en soulignant que «s'il exerceait un meilleur contrôle sur les piquets de grève, la situation pourrait s'améliorer considérablement».

De toute façon, a ajouté le négociateur patronal, il n'est pas question de retirer les briseurs de grève depuis que le ministre du Travail, Pierre Cadieux, a refusé de nommer un médiateur.

Entre-temps, les débrayages ont frappé hier de nombreuses municipalités des quatre provinces de l'Atlantique, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, s'étendant même au Yukon.

Au Québec, les bureaux de postes étaient déjà tous fermés en raison de la Saint-Jean-Baptiste, la fête nationale des Québécois.

Violence

Et la violence a marqué, hier encore, ce conflit, vieux de neuf jours déjà.

À Prince George, en Colombie-Britannique, une gréviste a subi des fractures aux bras et aux jambes lorsqu'un camion postal conduit par un employé régulier de Postes Canada força un piquet de grève. Six autres grévistes ont été légèrement blessés. Le chauffeur du camion est détenu par la police.

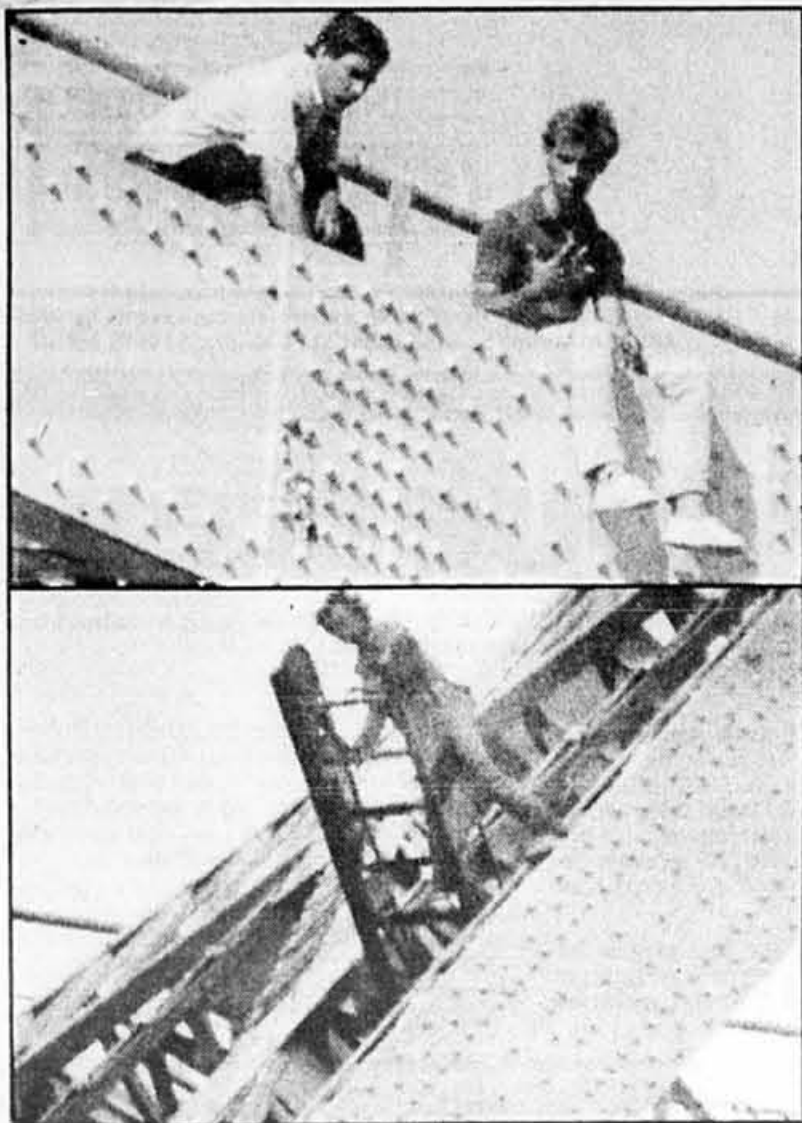
À Mount Pearl, Terre-Neuve, six grévistes ont été arrêtés après qu'un camion transportant des briseurs de grève eut été bombardé d'œufs.

Aucun grand gagnant

Les numéros gagnants du tirage du 6/49 d'hier soir sont: 3, 15, 40, 41, 43, 47. Le numéro complémentaire est le 38.

Aucune mise n'ayant été gagnante dans la catégorie 6/6, la cagnotte de cette catégorie a donc été reportée au gros lot du prochain tirage.

Dans la catégorie 5/6 PLUS, il y a 5 billets gagnants qui rapportent chacun \$127 001,20. Dans la catégorie 5/6, il y a 156 billets gagnants qui valent chacun \$3 112,70. Dans la catégorie 4/6, il y a 10 797 billets chanceux qui rapportent \$86,50. Enfin, dans la catégorie 3/6, il y a 202 256 billets valant \$10. Le prochain gros lot s'élèvera à environ \$3 700 000.



Un jeune homme (photo du haut) a bloqué la circulation hier soir en se perchait sur la structure du pont Jacques-Cartier. Une longue discussion l'a finalement convaincu de redescendre. La veille, un autre jeune homme suicidaire (photo du bas) avait été récupéré de la même façon.

PHOTO ARMAND TROTIER, LA PRESSE

Deux tentatives de suicide sur le pont Jacques-Cartier

Le pont Jacques-Cartier a encore été bloqué hier soir, alors qu'un deuxième jeune homme est monté sur la structure en menaçant de se jeter en bas. Des pompiers et des agents de la police du pont l'ont convaincu, vers 21 h, de descendre sur la chaussée, puis l'ont amené à l'hôpital Notre-Dame.

La veille, mardi après-midi, un autre jeune s'est réfugié au sommet du pont, paralysant la circulation de 14 h 15 à 17 h, alors que des milliers d'automobilistes cherchaient à quitter la ville pour

rejoindre la banlieue ou fêter la Saint-Jean Baptiste à la campagne.

Un immense bouchon s'est formé aux abords du pont. Par ricochet, la circulation a été beaucoup ralentie sur les autres ponts menant à la Rive-Sud.

Le jeune homme a lui aussi accepté de redescendre de son perchoir après avoir longtemps parlé avec deux membres du Service des incendies de Montréal. Amené au département de psychiatrie de l'hôpital Notre-Dame, il a réussi à s'en échapper hier soir.

RECOMMANDATIONS D'ARROSAGE

La Presse, en collaboration avec l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE), publie chaque jour ces recommandations.

Chaque Québécois consomme en moyenne 400 litres d'eau potable par jour. Saviez-vous que la consommation humaine quotidienne se situe aux alentours de 1,5 litre? Par contre, l'arrosage de votre pelouse durant 1 heure nécessite 1100 litres d'eau traitée! En terme de quantité, c'est donc l'arrosage des pelouses qui vient en tête de liste. Durant la période estivale, l'arrosage inconsideré de nos pelouses va jusqu'à doubler la consommation normale quotidienne.

MUNICIPALITÉS	ADRESSES		MUNICIPALITÉS	ADRESSES	
	Paires	Impaires		Paires	Impaires
Acton Vale	NR	NR	Pierrefonds	X	NR
Beloeil	X	X	Pointe-Calumet	X	X
Bromont	NR	NR	Roxboro	X	NR
Dollard-des-Ormeaux	X	NR	St-Basile-le-Grand	X	X
Deux-Montagnes	X	X	St-Bruno-de-Montarville	X	X
Farnham	NR	NR	St-Eustache	NR	X
Granby	X	NR	St-Hubert	NR	NR
Grande-Île	NR	X	St-Jean-Baptiste	X	X
Ile Perrot	X	NR	St-Joseph-du-Lac	X	X
Joliette	NR	NR	St-Jovite	X	NR
Kirkland	NR	NR	St-Mathias	X	NR
Lachenaie	X	X	St-Raphaël-de-l'Île-Bizard	X	NR
La Plaine	X	NR	Ste-Agathe-des-Monts	NR	NR
La Prairie	NR	X	Ste-Anne-de-Bellevue	NR	X
Laval	NR	NR	Ste-Genève	X	NR
Le Gardeur	NR	X	Ste-Madeleine	X	X
Mascouche	X	X	Ste-Marthe-sur-le-Lac	X	X
McMasterville	X	X	Ste-Thérèse	X	NR
Marboul	NR	X	Terrebonne	X	NR
Montréal	NR	NR	Vaudreuil	X	NR
Mont-St-Hilaire	X	X	Verdun	NR	NR
Ottum Park	X	X			

Legende: X — Interdit
NR — Arrosage non recommandé car humidité suffisante dans le sol
1 — Arrosage recommandé de une (1) heure
2 — Arrosage recommandé de deux (2) heures
*** En cas de pluie, lors des dernières 24 heures, ces recommandations sont nulles

Le Lotto 6/49

Tirage d'hier

3 15 40 41 43 47 (38)

LA MÉTÉO

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	15	26	Nuageux
Outaouais	16	29	Averses disp.
Laurentides	16	28	Averses disp.
Cantons de l'Est	16	29	Averses disp.
Mauricie	16	28	Averses disp.
Québec	12	25	Ciel variable
Lac-Saint-Jean	10	24	Ciel variable
Rimouski	8	18	Ensoleillé
Gaspésie	6	16	Ensoleillé
Bas-Caraïbe	8	18	Ensoleillé
Sept-Îles	6	16	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	9	19	Nuageux
Edmonton	8	17	Ciel variable
Regina	5	22	Nuageux
Winnipeg	12	26	Ciel variable
Toronto	19	29	Ciel variable
Fredericton	12	23	Nuageux
Halifax	10	18	Ciel couvert
Charlottetown	9	20	Nuageux
Saint-Jean	5	15	Ciel variable

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	12	17	N.-Orléans	23	34
Buffalo	17	27	Pittsburgh	17	28
Chicago	16	31	S. Francisco	11	20
Miami	26	34	Washington	19	32
New York	16	28	Dallas	21	34

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	11	16	Madrid	16	33
Athènes	18	30	Moscou	15	23
Acapulco	—	35	Mexico	12	26
Berlin	10	18	Oslo	—	—
Bruxelles	8	19	Paris	14	22
Buenos Aires	1	12	Rome	13	29
Copenhague	10	15	Séoul	20	27
Genève	9	22	Stockholm	2	16
Hong Kong	29	32	Tokyo	19	28
La Caire	26	37	Trinidad	—	—
Lisbonne	19	30	Vienne	16	20
Londres	13	21			

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres 261

à quatre chiffres 6543

26-4-01

LE JEUDI 25 JUIN 1987

L'été s'annonce meurtrier sur les routes du Québec

En l'espace de quelques jours, cinq adolescents se sont tués dans des accidents

MARTHA GAGNON

■ Des exemples choc: en l'espace de quelques jours, cinq adolescents sont morts dans des accidents de la route sur la Rive-Sud, à Napierville et à Saint-Philippe de Laprairie.

À peine commencé, l'été s'annonce meurtrier. On a beau répéter que la route fait plus de victimes durant la belle saison, les statistiques continuent de grimper de juin à août. On a beau répéter que les jeunes sont responsables de deux fois plus d'accidents que tous les autres conducteurs, rien ne change.

Hier, François Goudreau, 16 ans, quittait l'hôpital le cœur gros. Chanceux d'être en vie, il ne pouvait s'empêcher de penser à ses copains, Alex Frédette, décédé sur le coup, et Stéphane Coache, toujours entre la vie et la mort. C'est ce dernier qui conduisait l'automobile; il avait obtenu son permis il y a tout juste un mois.

L'accident est survenu dans la nuit de samedi, alors que le véhicule a piqué du nez après avoir franchi trop brusquement un passage à niveau surélevé, à Napierville. Ils avaient pris quelques bières et l'auto roulait à vive allure.

« C'est bête et absurde. On a voulu faire les fous et on a dépassé la limite », reconnaît François. Il s'en est tiré avec un genou disloqué, un ligament déchiré à une jambe, la clavicule brisée, des troubles à un rein et des cauchemars. « Je me sens presque coupable de vivre quand je pense aux deux autres. Ça fait terriblement mal ».

Vingt-quatre heures plus tard, quatre étudiants de 17 ans, dont trois du Collège privé de Charles Lemoyne, se tuaient à Saint-Philippe de Laprairie. Eric Leblanc, François Piquette, Jean Ricard et Martin Charneau étaient la fin de leur année scolaire.

Yvon Lebeau, de la Régie de l'assurance automobile qui, depuis deux ans, effectue des tournées d'information et de prévention dans les différents collèges de la province (il en a visité une quarantaine), explique que les jeunes demeurent le groupe le plus dangereux.

La Maison du Québec à Paris est infestée de coquerelles

PIERRE GRAVEL

■ La Délégation générale du Québec à Paris, au 66 rue Pergolèse, est infestée de... coquerelles! Au point où les autorités municipales ont fait parvenir hier un avis officiel aux responsables de la Délégation les informant qu'on procédera samedi « à la désinfection complète des locaux ».

Il y est instamment demandé « à toutes les personnes s'y trouvant habituellement de déserrer les lieux pendant toute la fin de semaine ». Les consignes données au personnel stipulent que « les plinthes, radiateurs et cadres des portes et des fenêtres devront être libres d'accès (...). Les étagères murales seront vidées de tout papier au moins au sol (...) et les plantes placées au milieu des locaux et sur les bureaux ».

Cette nouvelle a jeté la consternation chez plusieurs membres du personnel de la délégation qui n'apprécient nullement devoir se plier à toutes ces directives au moment où le flux des touristes québécois arrivant dans la capitale française occasionne un surcroît de travail. D'autant plus que, selon Jacques Bouchard, porte-parole de la Délégation, cette « alerte aux coquerelles » n'est aucunement fondée. « Je n'ai personnellement jamais entendu parler d'un problème de cet ordre. Je n'ai jamais vu de coquerelles ici et je ne connais personne qui en ait vues. Ça m'apparaît complètement injustifié d'avoir alerté les autorités de cette façon. »

M. Bouchard affirme que cette dénonciation est le fait d'une initiative personnelle de l'administrateur de la Délégation, M. Fernand Gourdau, qui n'aurait pas prévenu le délégué général, Jean-Louis Roy, de son intention d'alerter les services sanitaires de la ville de Paris.



Eric Leblanc



François Piquette



Le directeur du collège Charles Lemoyne, Jean-Yves Ferland, montre l'album des finissants dans lequel apparaît la photographie des trois victimes.

Et, ils sont nombreux à se promener sur les routes. Dans la catégorie des 18-20 ans, un jeune sur deux possède un permis; dans celle des 16-17 ans, la proportion est de un sur quatre.

L'alcool, l'inexpérience et la négligence sont les principales causes des accidents. « Quand ils ne boivent pas ou ne consomment pas de drogue, les jeunes prennent des risques, jouent les intépides ou se promènent dans des « minounes » mal entretenues ».

Le party auquel participaient une centaine de jeunes dans une maison privée, à Saint-Philippe de Laprairie s'est transformé en nuit d'horreur, lundi.

En apprenant que l'automobile avait basculé dans la rivière

Saint-Jacques, gars et filles sont accourus sur les lieux de la tragédie. Plusieurs pleuraient et hurlaient. Certains ont même plongé pour tenter de sauver leurs compagnons emprisonnés dans la ferraille, au fond de l'eau.

Les quatre garçons avaient quitté temporairement la fête pour aller chercher un fil électrique qui manquait à la chaîne stéréo. Ils ne sont jamais revenus. Le conducteur a perdu le contrôle du véhicule dans une courbe dangereuse. Selon les policiers, la vitesse excessive, l'usure de l'automobile et l'inexpérience expliqueraient cette embardée spectaculaire. De plus, les jeunes ne connaissaient pas le coin; c'était la première fois qu'ils empruntaient cette route.

Selon Sophie Landriault, 16 ans, organisatrice de la soirée, ils n'avaient pris ni drogue ni alcool. Ses parents, dit-elle, qui avaient accepté d'accueillir le groupe dans leur belle et grande propriété, avaient demandé que l'on fasse preuve de tempérance.

« On voulait que cette fin d'année soit la plus belle et que tous s'en rappellent », soupire Sophie. « Pour s'en rappeler, on s'en rappellerait! » Les étudiants étaient surtout la fin de leur cours secondaire.

Au Collège Charles Lemoyne, à Côte Sainte-Catherine, c'était la consternation, mardi. Les directeurs et professeurs, encore au travail, regrettaient que ce ne soit pas une journée de classe.

« Nous aurions besoin de nous



Jean Ricard

retrouver tous ensemble. Le collège, c'est une grande famille. Depuis le matin, nous avons reçu plusieurs appels de parents et d'élèves qui veulent offrir leurs sympathies », expliquait Jean-Yves Ferland, le directeur général.

En compagnie de Roger Côté, responsable des étudiants, et Cecilia Letourneau, directrice des quatrièmes et cinquièmes du secondaire, il feuilletait l'album des finissants dans lequel apparaît la photographie des trois victimes. Des étudiants dynamiques, aux dires de tous.

Le directeur promet de faire une cérémonie à leur mémoire, à la rentrée, en septembre. « Une affaire comme celle-là, ça vous remue. On pense toujours que cela n'arrive qu'aux voisins. Cette fois, c'est chez-nous. »

Les pathologistes sont débordés

MARTHA GAGNON

■ Débordés, les pathologistes de l'Institut médico-légal, à Montréal, ne suffisent plus à la tâche depuis qu'une nouvelle directive les oblige à pratiquer des autopsies dans tous les cas d'accidents de la route.

Ainsi, les parents touchés par la tragédie de Saint-Philippe de Laprairie ne pourront pas se recueillir devant les cercueils de leurs chers enfants avant aujourd'hui ou demain.

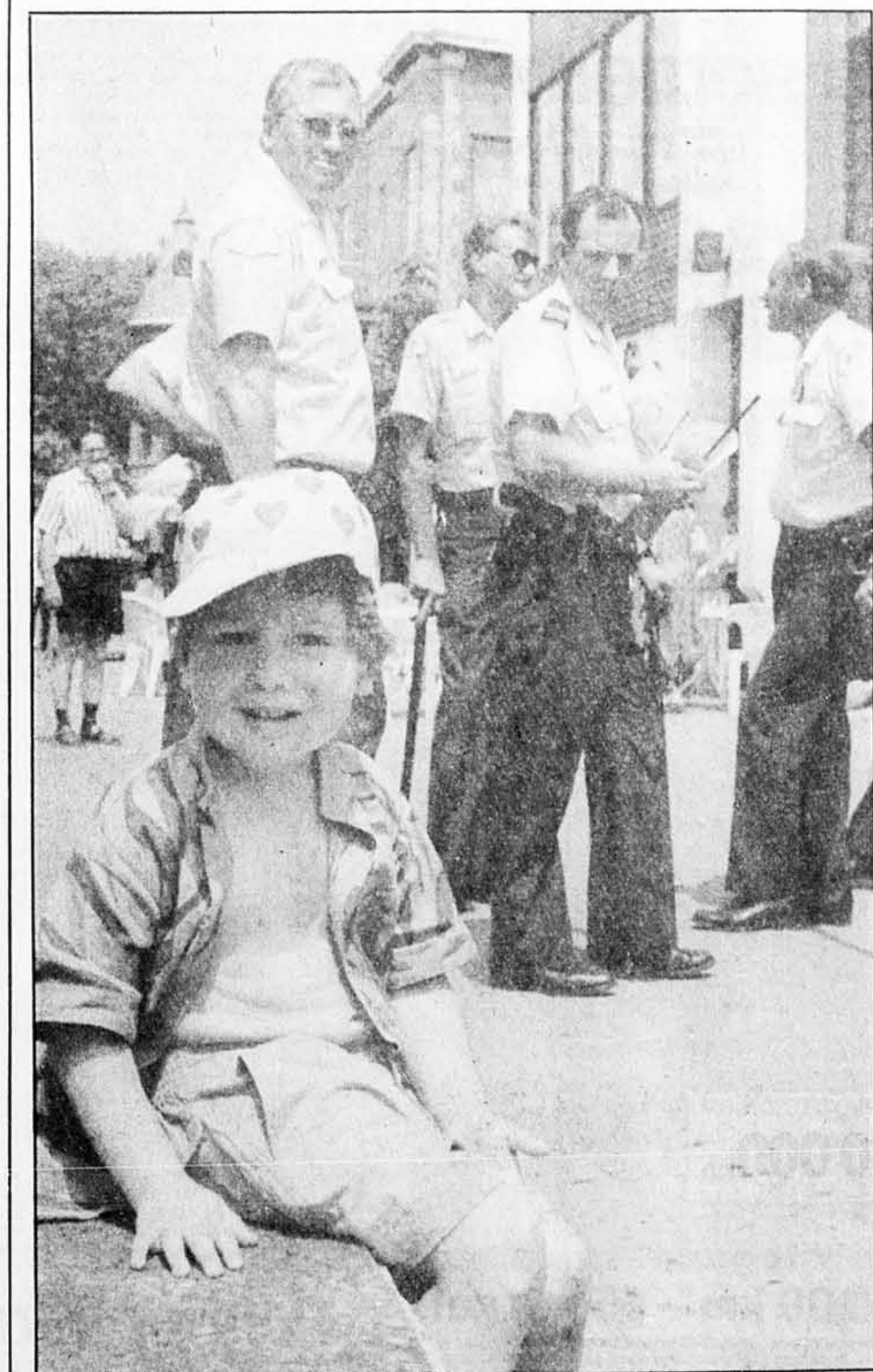
« Mardi matin, nous avions une vingtaine d'autopsies en retard. Hier, il y en avait encore une dizaine », explique le Dr André Lauzon, directeur de l'Institut. « Nous donnons la priorité aux urgences: les meurtres et morts suspectes. Les accidents de la route viennent après. Nous sommes, avant tout, un laboratoire médico-légal. Ne l'oublions pas. »

Malgré l'opposition des pathologistes, le coroner en chef a quand même ordonné que l'on pratique ces autopsies. Il s'agit d'une étude qu'effectue la Régie de l'assurance automobile pour connaître la cause des décès et, éventuellement, développer des techniques de sauvetage par hélicoptère ou autres.

Depuis le 1er juin, les pathologistes du laboratoire de Montréal et de Québec doivent pratiquer des autopsies sur les corps de tous les conducteurs et passagers victimes d'accidents de la route. On prévoit qu'il y aura environ 300 autopsies au cours de l'été.

Le hic, c'est qu'il n'y a pas assez de personnel. À Montréal, ils ne sont que trois pathologistes d'expérience et deux stagiaires. Lundi, par exemple, le Dr Lauzon a dû consacrer toute sa journée à l'affaire Kounelis, ce père de famille assassiné sous les yeux de son fils. Il avait aussi à s'occuper de l'identification et de l'autopsie des six passagers de l'avion qui s'est écrasé près de La Tuque.

« Ce sont les familles qui seront pénalisées par cette situation », dit-il. L'étude devrait se terminer à la fin du mois d'août. D'ici là, on se demande comment on pourra répondre à toutes les demandes. Les hôpitaux devraient apporter davantage leur collaboration et pratiquer certaines autopsies.



« Vous cherchez un enfant », a demandé le petit garçon aux nombreux policiers qui ratissaient les rues de la ville, hier.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, LA PRESSE

La police recherche activement le jeune Kounelis

MARTHA GAGNON

■ Plus de 40 policiers de la CUM ont passé la journée d'hier à ratisser plusieurs secteurs de la ville à la recherche du jeune Jean-Pierre Kounelis, 12 ans.

On a de moins en moins espoir de retrouver l'enfant vivant. Seul témoin du meurtre de son père, le garçon a été kidnappé vendredi dernier, rue Drummond, dans le centre-ville. Le seul indice que possèdent les enquêteurs est un soulier taché de sang échappé dans une ruelle, près de la rue Saint-Urbain.

À 12h30, hier, les policiers, munis d'une matraque et d'un gant blanc pour ramasser les indices, se sont réunis à l'intersection des rues Sherbrooke et Saint-Urbain. Après quelques directives, ils se sont séparés en petits groupes pour commencer les recherches.

Chacun avait une carte détaillée de son circuit, ainsi que la photo du garçon. Ils avaient ordre de fouiller les maisons et commerces inhabités, les hangars, les ruelles et d'interroger des gens au hasard de leurs visites.

Les policiers ont donc circulé à pied dans plusieurs rues de la ville durant toute la journée. Le secteur choisi était délimité par les rues Sherbrooke, Prince-Arthur, Saint-Urbain et Saint-Denis, ainsi que l'avenue des Pins et l'avenue du Parc.

La présence d'autant de policiers a excité la curiosité des gens qui semblaient attristés par cette histoire horrible. En fin de journée, les recherches se poursuivaient toujours, bien que l'on n'ait rien découvert.

Mme Lela Kounelis a offert \$20 000 à quiconque pourrait fournir la moindre information pouvant permettre de retrouver son enfant disparu après le meurtre de son mari, M. Pierre Kounelis, 54 ans, qui était ingénieur à l'emploi de la Communauté urbaine de Montréal.

APPELEZ IMMÉDIATEMENT...

323-9696 ou
323-7039

VIDEOLSON

4137, RUE AMIENS (COIN PIE-IX)
MONTRÉAL-NORD



Lecteur
à laser incorporé
Mini-chaîne portative
GE-3-7050

4888\$

NOUVEL ÉMETTEUR-RÉCEPTEUR MOBILE
COMPACT DE 40 CANAUX

« À L'AIDE ». Partez l'esprit reposé pour vos vacances. Cet appareil vous permet de communiquer avec la police en cas d'urgence où que vous soyez, en bateau, en forêt, sur la route, etc.

3-5909

888\$

POUR LES VACANCES... À LA PLAGE,
AU CHALET, EN CAMPING,
GE VOUS SUIT.



LOUEZ UNE
CAMÉRA-VIDÉO
PAR JOUR

198\$



PERFORMANCE
VIDEO

Le directeur Beaudoin: il n'y a pas d'épreuve de force entre la CSN et la SQ

FRANÇOIS FOREST

Selon M. Jacques Beaudoin, directeur de la Sûreté du Québec, les perquisitions effectuées aux locaux de la CSN à Montréal et Québec, le 9 juin, ne sont pas une épreuve de force entre la centrale syndicale et le corps policier le plus puissant au Québec. De plus, la SQ n'a pas averti à l'avance les médias avant de procéder à ses perquisitions.

Cette déclaration de Jacques Beaudoin à *La Presse*, sa première depuis les événements du 5 juin où la SQ a procédé à l'arrestation de quatre permanents de la CSN, tend à tirer un trait avant le début des procédures judiciaires prévues pour le début de juillet.

Il n'est pas non plus question que le directeur de la SQ réponde aux propos du président de la CSN, Gerald Larose, accusant la SQ d'agir de façon à discréditer la centrale: «Larose est un homme public, moi pas. Il a droit à ses déclarations; moi, je m'en tiens à ce que décideront les tribunaux.»

10 morts tragiques pour la Fête nationale

Presse Canadienne

Au moins dix personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec au cours du congé de la Fête nationale.

La pire tragédie est survenue à Québec où l'on dénombrait quatre morts et deux disparus à la suite d'un incendie qui a ravagé deux immeubles du quartier Saint-Roch.

Un accident a fait deux morts vers 3 h 00 dans la nuit de mardi à mercredi sur l'autoroute 40, à Repentigny. Les victimes sont Linda Cusson, âgée de 23 ans, et Marc Gareau, âgé de 27 ans, tous deux de Terrebonne.

Selon la Sûreté du Québec, les victimes auraient été écrasées par plusieurs véhicules en tentant de traverser l'autoroute à la suite d'une panne.

Un citoyen de Victoriaville, Jean Lemire, 24 ans, a perdu la vie tôt hier matin quand sa voiture s'est écrasée contre un ponceau à la suite d'une perte de contrôle, à Saint-Norbert, dans les Bois-Francs.

M. Valmar Martin, 66 ans, de Roxton Pond, a été tué hier après-midi quand son scooter est entré en collision avec une automobile, à Granby.

Une autre tragédie routière survenue à Eastman vers 1 h 45 dans la nuit de mardi à mercredi a coûté la vie à Jean-Marc Vézina, 21 ans, de St-Jean. Son automobile s'est écrasée contre un poteau.

Par ailleurs, un homme d'une quarantaine d'années a péri électrocuté hier à Repentigny. La victime coupait des branches lorsque sa scie à chaîne est entrée en contact avec une ligne à haute tension.

Les banques haussent les primes aux informateurs

Inflation oblige, l'Association des banquiers canadiens vient de hausser de \$500 à \$1 000 les récompenses offertes aux personnes qui aident à éclaircir un vol à main armée. Depuis dix ans, elle a ainsi distribué \$36 000.

Cette initiative, a déclaré, Michael Ballard, responsable de la sécurité, a permis, au cours de la décennie, l'arrestation de 219 braqueurs de banques qui avaient commis 982 hold-up.

En tout, 74 personnes se sont partagé les \$36 000 de primes, après avoir reconnu un ou des suspects dont les photos ont été publiées dans des médias. «Toutes les informations que nous recevons restent confidentielles, assure le directeur André Tessier, de la police de la CUM. Il arrive même que les gens touchent la récompense en restant dans l'anonymat le plus complet...»

Depuis 1979, le nombre des vols dans les institutions financières n'a cessé de diminuer, passant de 904 à 386. D'une année à l'autre, le taux de solution oscille entre 38,9 p. cent et 63 p. cent. Selon le directeur Tessier, il se chiffre à 80 p. cent depuis le début l'année.

Les statistiques indiquent que les voleurs de banque ont été les plus actifs en juillet, l'an passé. Un braquage sur deux a lieu le jeudi ou le vendredi, plus précisément à l'heure du lunch. Les trois-quarts des vols sont commis par des bandits solitaires. Dans la majorité des cas, ils ne portent pas de déguisement; le plus souvent, ils ne font aussi que simuler une arme.



Gerald Larose



Jacques Beaudoin PHOTOS D'ARCHIVES

Au sujet des événements du Manoir Richelieu, M. Beaudoin a indiqué que l'enquête a commencé, il y a plus d'un an, à la suite du sabotage de deux trous de golf au Manoir et de l'intrusion de bleu de méthylène dans la plomberie de l'hôtel. «Une enquête normale relevant des crimes contre la personne a alors débuté», dit-il. Le directeur de la SQ se réjouit que l'opération de sa force policière ait été suivie par les médias: «Dorénavant, ajoute-t-il, je me demande si l'on ne devrait pas avvertir les journalistes...»

Si les journalistes, explique-t-il, semblent avoir été à la «fine pointe» de l'information dans cette opération, c'est que cette intervention n'avait rien de particulier et était donc susceptible

d'être captée sur les ondes policières. «Souvent, les médias sont sur place avant nous», dit-il. Il précise que s'il a refusé de s'adresser aux médias depuis ce temps, c'est «parce que des procès s'instruiront bientôt» et que comme n'importe quel citoyen, il se doit au respect du *sub judice*. Les tribunaux sont là pour «estimer la preuve, dit-il. Ils sont aussi en place pour nous blâmer comme pour reconnaître notre travail. Ce sera donc à eux de procéder.»

Appelé à préciser, il indique seulement que déjà la Commission de réforme du droit tourne des vidéos sur des interrogatoires policiers.

Jacques Beaudoin confirme ce qui a déjà été écrit: «Je ne connais pas le personnage Marc Boi-

vin (celui que l'on soupçonne être un délateur) et les services de la SQ non plus.» Il se refuse à dire si la SQ procède systématiquement à l'infiltration des syndicats, mais tient à préciser qu'en 1977 lors de la Commission parlementaire sur l'infiltration policière dans les syndicats, le service qu'il ne dirigeait pas encore à l'époque avait été félicité pour la façon dont il avait dirigé l'enquête. «Les auditions de la commission avaient duré 12 heures», précise-t-il.

Par ailleurs, le directeur de la SQ se refuse à tout commentaire sur l'avant-projet de loi sur l'organisation policière qui donnera à la Commission de surveillance des services policiers un pouvoir décisionnel et exécutif. Tout au plus, estime-t-il, il faudra «trouver un juste milieu».

Par ailleurs, les Caisses Desjardins et la SQ, dans un «souci commun du bien-être pour la société», ont annoncé qu'un robot (\$37 000), acheté d'une firme d'Atlanta par le Mouvement Desjardins, servira à des fins d'éducation dans les écoles et centres commerciaux. Ce robot qui sera dirigé par des agents de la SQ diffusera des messages aux jeunes portant tant sur la sécurité à bicyclette que sur les règles de civisme et le respect d'autrui, la sécurité des autobus d'écoliers, motoneiges, etc.

Ce robot, le premier d'une série, selon M. Beaudoin, est une recrue qui ne «coûte pas de temps supplémentaire, n'est pas absent pour maladie, ne conteste pas, est toujours productif et n'a aucun problème de discipline.»

The Gazette s'achemine vers un conflit important

LISA BINSSE

Le quotidien anglophone *The Gazette* s'achemine vers un conflit important avec quelque 250 de ses employés, dont les pressiers. Le syndicat juge qu'une grève serait prématurée. Il s'attend plutôt à un lock-out — probablement dès la fin du contrat de travail — le 1er juillet.

M. John Ross, vice-président et porte-parole du Syndicat des communications graphiques, section 41 M, a expliqué dans une entrevue que pour le moment, une grève n'est pas nécessaire. L'employeur, dit-il, parle de faire un lock-out depuis des mois et a même fait suivre un entraînement à une trentaine de cadres pour accomplir le travail des salariés, ce qui est permis par la loi anti-briseurs de grève. À défaut d'un lock-out, M. Ross parle d'une grève possible à l'automne.

M. Ross signale aussi que l'employeur a fait changer des serrures, fait installer des caméras en circuit fermé dans l'édifice, rue Saint-Jacques, et a embauché des agents de sécurité.

Le litige porte sur plusieurs points dont la sécurité d'emploi, la «juridiction» du syndicat, la sous-traitance, l'ancienneté, le plancher d'effectifs. Les salaires n'ont pas encore été discutés devant le conciliateur, mais le syndicat affirme

que le problème n'est pas là. Le syndicat trouve raisonnable la hausse de salaire de 4,7 p. cent qu'offre le quotidien pour une convention collective d'un an.

Selon M. Ross, l'employeur demande des concessions qui auraient pour effet de faire reculer le syndicat 40 ans en arrière. La conciliation, qui a débuté le 23 mai, dit-il, ne va nul part. La prochaine rencontre doit avoir lieu le 30 juin.

«*The Gazette* veut casser le syndicat, affirme M. Ross. Il n'est pas question d'accepter des reculs sur nos conditions de travail négociées depuis tant d'années. On ne négocie pas à reculons. Ce sera une dure lutte, mais on va gagner. Le Bon Dieu est de notre côté.» Il affirme que si le journal obtenait ces concessions, il épargnerait «au moins» \$3 à \$4 millions par année.

Vendredi dernier, M. Clark Davey, rédacteur en chef du journal, a fait parvenir aux membres les dernières offres patronales. M. Ross a précisé que 73 p. cent des membres, réunis en assemblée générale samedi dernier, ont jugé que ces offres ne valaient même pas la peine d'être rejetées. Par contre, le syndicat a obtenu un mandat de grève dans une proportion de 96,1 p. cent. Ce mandat peut être exercé quand le bureau de direction du syndicat le jugera à propos, après le 30 juin.

«Avec seulement
5,1 litres
aux 100 km,
la p'tite Firefly
a gagné ses galons!»



PLAN DE PROTECTION GM
3/60 000 km
ANS SANS SUPPLÉMENT

5,1 L/100 km — 55 mi/gal

Résultats basés sur les méthodes d'essai de Transport Canada (cote combinée) pour une Pontiac Firefly de base 1987 avec moteur L3 de 1 litre et boîte manuelle 5 vitesses. Votre consommation réelle peut varier selon les conditions d'utilisation.

C'est vrai que pour l'économie d'essence, la Pontiac Firefly a gagné ses galons comme pas une. Tellement qu'aucune autre voiture au Canada n'offre une meilleure cote de consommation. Et avec les prix actuels de l'essence, c'est peut-être la meilleure nouvelle que vous lirez dans votre journal aujourd'hui!

7280\$ Prix de détail suggéré par le fabricant pour la Pontiac Firefly de base, 2 portes et hayon, avec équipement standard. Transport en sus. Certains équipements représentés peuvent être livrables moyennant supplément. Le concessionnaire peut vendre moins cher. Prix et caractéristiques sujets à changement sans préavis.

Pontiac Firefly

Ça marche
Pontiac!



L'incendie de l'église Unitarienne: Wilhelma Tiemersma plaide coupable

JOYCE NAPIER

■ Debout, les mains croisées sur la barre du box des accusés, Wilhelma Tiemersma, 36 ans, regardait gravement le juge qui lui demandait si elle était coupable de négligence criminelle ayant causé la mort de deux pompiers, lors de l'incendie de l'église, qu'elle a allumé le 25 mai dernier.

«Coupable», a répondu d'une voix grave l'ancienne organiste de l'église unitarienne du Messie, située au 1491, rue Sherbrooke ouest, ravagée par ce feu qui a emporté les deux pompiers, Pierre Letourneau, 31 ans, et Jean-Pierre Longpré, 32 ans.

Le juge D'Arcy Asselin a dit aux procureurs qu'il était conscient du fait que l'organiste avait été accusée à l'origine de deux meurtres sans préméditation et qu'en vertu d'une entente intervenue entre la Couronne et la défense, elle a plaidé coupable à ces accusations réduites. Mais il se serait nécessaire, étant donné la gravité des conséquences de son geste, de la soumettre à des analyses psychiatriques afin de bien établir quelle peine lui imposer.

Les procureurs feront connaître le 3 septembre leur point de vue sur la sentence à imposer.

Mme Tiemersma a repris le chemin des cellules après la procédure qui n'a duré que 10 minutes.

L'avocat de l'accusée, Me Daniel Lafleur, a dit aux journalistes que malgré son geste insensé, sa cliente n'est pas un danger pour la société. Mme Tiemersma, une transsexuelle, a une personnalité très particulière, a continué le procureur; elle a beaucoup souffert, a tenté de se suicider à plusieurs reprises, et a fort probablement agi d'une façon bien trop impulsive ce soir de printemps.

Le représentant du ministère public, Me Normand Chénier, a dit en conférence de presse qu'il allait suggérer une peine d'emprisonnement sévère pour ce crime. Il a dit qu'il ne savait pas encore ce qu'il réclamerait du tribunal, mais qu'une sentence d'au moins deux ans s'imposait.

Me Chénier a expliqué que c'est après avoir visité les lieux du sinistre avec un expert chimiste

de l'institut médico-légal qu'il en est arrivé à la conclusion qu'il s'agissait de négligence criminelle et non d'un meurtre. Il a dit que l'accusée avait bien l'intention de mettre le feu à l'église de 80 ans, mais qu'en faisant cela elle n'avait pas voulu tuer les sapeurs. Mme Tiemersma se sentait déshabillée et frustrée lorsqu'elle a agi ainsi, a noté la Couronne.

L'avocat de l'accusée a tenu à préciser que l'organiste n'a pas de casier judiciaire et que certaines circonstances atténuantes seront portées à l'attention du juge Asselin, quand il sera question de la sentence, en septembre.

Tout d'abord, de noter Me Lafleur, après une querelle avec une amie, l'accusée a mis le feu à plusieurs endroits de l'église, à des livres de prière et de feuilles de musique dont elle se servait pour jouer l'orgue qu'elle a également détruit dans ce moment de rage.

Puis elle a quitté les lieux et est revenue sur ses pas plusieurs heures plus tard, «pour réparer les dégâts». C'est alors qu'elle a constaté que les flammes ravageaient l'église de l'intérieur. Elle a alerté les pompiers, a continué son avocat, puis elle a aidé le concierge de l'église à se sauver.

Après s'être assurée que tout le monde était sain et sauf elle est allée d'elle-même au poste de police numéro 25, au centre-ville, pour faire une déclaration. Ce n'est que plus tard, en combattant les flammes, que les sapeurs ont perdu la vie. Les pompiers, tous deux pères de famille, se trouvaient sur une échelle autoportante, quand une partie de la toiture s'est effondrée, les entraînant au sol. Sous le choc, l'échelle a été arrachée du camion. Plusieurs heures plus tard leurs corps, recouverts de débris, ont été retrouvés.

Mme Tiemersma est sous l'effet d'un choc maintenant, a dit son avocat. Elle est consciente de ce qu'elle a fait et a dû se faire voir par un psychiatre en prison.

«Il est évident qu'il faut qu'elle soit punie, a dit Me Lafleur, mais pour combien de temps?»

Deux ex-felquistes luttent contre l'extradition

JOYCE NAPIER

■ Deux ex-felquistes dont les États-Unis veulent obtenir l'extradition pour les accuser de détournement d'avion vers Cuba, ont commencé, mardi, à présenter leurs arguments pour le rejet de la requête américaine par la Cour supérieure.

Alain Allard et Jean-Pierre Charette, qui sont maintenant âgés respectivement de 40 et 44 ans, auraient, selon les autorités américaines, détourné vers Cuba, le 5 mai 1969, un Boeing 727 qui assurait la liaison entre New York et Miami. Ils étaient alors plus jeunes de 18 ans.

Advenant leur extradition, et s'il sont éventuellement trouvés

coupables, ils sont passibles d'une peine de 20 ans fermes de pénitencier.

La requête américaine s'inscrit devant le juge Jean-Guy Riopel, de la Cour supérieure.

Allard et Charette avaient été appréhendés à l'aéroport international de Mirabel, au cours de l'hiver 1979, alors qu'ils étaient revenus volontairement au Canada après un exil de 10 ans à Cuba.

Ils furent aussitôt jugés sous trois chefs d'accusation relatifs à des attentats à la bombe en septembre et octobre 1968, alors qu'ils faisaient partie de la cellule felquiste nommée Pierre-Paul Geoffrin.

Allard écopa d'une sentence de 90 jours tandis que Charette fut condamné à six mois de prison.

Ils pensaient bien que leur cauchemar allait se terminer là. Mais en 1984, le gouvernement des États-Unis réclama leur extradition pour le détournement de l'avion de la National Airlines.

Le juge Réjean Paul, de la Cour supérieure, rejeta la requête en jugeant que le délai entre cette requête et le retour au Canada des deux hommes était si long qu'il contrevient à la Charte des droits.

La décision fut subsequmment rejetée par la Cour suprême du Canada parce que, selon celle-ci, la Charte canadienne des droits ne s'appliquait pas à des gouvernements étrangers.

Ce rejet donna au gouvernement des États-Unis la possibilité de reprendre sa requête en extradition. Les procédures ont débuté lundi.

Les avocats de la défense, Me Pierre Poupart et Robert Sacchitelle, se proposent de démolir la preuve «prima facie» présentée par les avocats du gouvernement américain sous forme d'affidavit.

Une remorque n'est pas une maison mobile

GERMAIN TARDIF

■ La Cour d'appel a maintenu un jugement, rendu par la Cour supérieure contre la municipalité de Gratham-Ouest, qui, en vertu d'un règlement de zonage, voulait forcer un citoyen à démolir la «résidence-remorque» qu'il avait aménagée sur un terrain zoné résidentiel.

Le tribunal de première instance avait rejeté, en janvier 1984, une requête en ce sens présentée par la municipalité contre M. Mario Lecavalier, et celle-ci en avait appelé de la décision.

La Cour d'appel a confirmé ce jugement. Elle a expliqué que la maison qui a donné lieu au litige est, sans aucun doute, une maison d'habitation mais qu'en l'absence d'une définition dans le règlement municipal, il est difficile de dire que la maison est une «remorque-résidence». De toute façon, il ne s'agit certainement pas d'une «maison mobile», choix de mots «irréfléchi» utilisé par le dessinateur du plan qui semble suggérer que l'expression «maison mobile» est synonyme de l'expression «remorque-résidence».

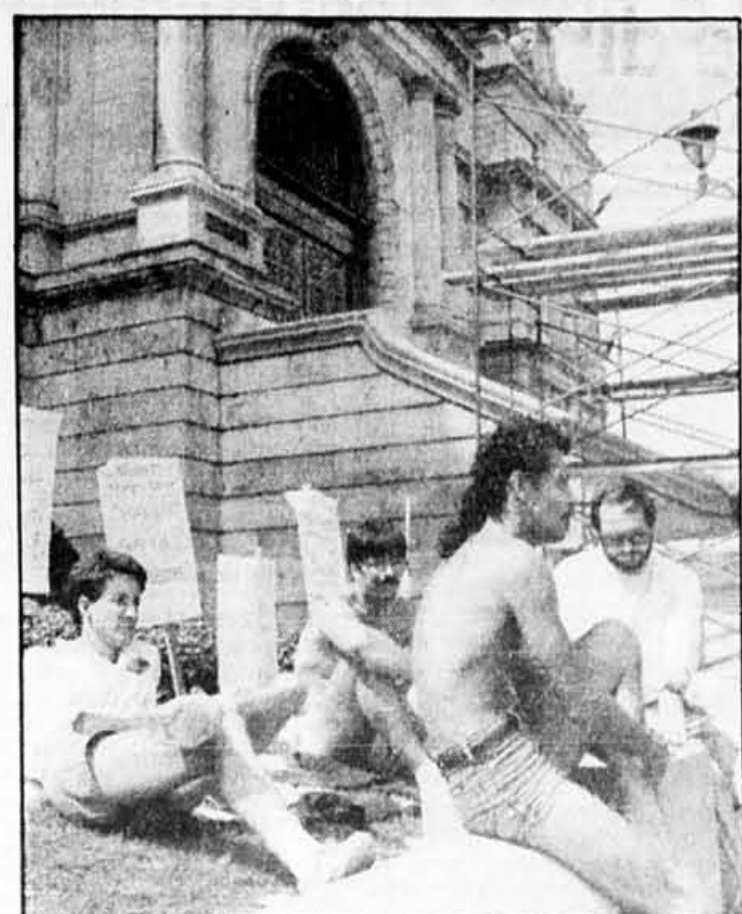
Enfin, la Cour d'appel se demande s'il ne s'agit pas plus d'une maison préfabriquée que d'une maison mobile, car elle n'a pas été conçue et ne peut-être utilisée comme une remorque ou une roulotte.

GBS GENERAL BEARING SERVICE

POUR QUE ÇA ROULE

Ouvrez le samedi avant-midi 937-7423

2517, Hwy 104 (coin Hochelaga) 805, boul. Saint-François (Longueuil)
1326, rue Notre-Dame Ouest 1204, boul. Saint-Croix
5909, rue Jarry Est 1204, boul. Saint-Croix
1202, boul. des Laurentides 1204, boul. Saint-Philippe



En lock-out depuis le 3 juin, quelques travailleurs syndiqués de La Ronde ont décidé de faire du camping devant l'hôtel de ville de Montréal jusqu'au moment d'une entente avec leur employeur. Hier, ils aiguisaient leur patience en jouant aux échecs.

PHOTO P.-H. TALBOT, LA PRESSE

Des employés de La Ronde font du camping devant l'hôtel de ville

PIERRE GINGRAS

■ Si le vent des fêtes de la Saint-Jean n'a pas soufflé sur La Ronde, hier, en raison du lock-out décrété contre ses employés, les syndiqués ont profité du beau temps pour faire du camping devant l'hôtel de ville de Montréal.

Les six ou sept campeurs qui passent la nuit à la belle étoile sur la pelouse, en face de l'édifice, entendent rester sur les lieux jusqu'au moment où il y aura une entente signée entre l'administration de l'AMARC et les 400 membres du syndicat des travailleurs de Terre des Hommes. Optimistes, les travailleurs estiment que leur ex-

cursion de camping devrait se terminer d'ici quelques jours.

Mardi, les syndiqués ont en effet remis des contre-propositions à l'employeur, lesquelles ont été jugées comme «beaucoup plus raisonnables» par le maire de Montréal, Jean Doré. Le maire a d'ailleurs dit hier qu'il a bon espoir, lui aussi, que les parties arrivent à s'entendre d'ici quelques jours. Il a affirmé que la ville n'avait pas l'intention de chasser les syndiqués amateurs de plein air «puisque'ils contribuent à l'animation du Vieux-Montréal». Le parc d'amusement était fermé lundi, mardi et mercredi mais les cadres doivent dorénavant permettre la réouverture de La Ronde les jeudis, vendredis, samedis et dimanches.



Anny Sauvageau et Michel Bélanger, P.D.G. de la Banque Nationale.

PHOTO ARMAND TROTTER, LA PRESSE

Anny, 15 ans, à la tête de la Banque Nationale

PIERRE GINGRAS

■ Hier, pendant que les Québécois fêtaient la Saint-Jean sous un soleil ardent, Anny Sauvageau, 15 ans, de Cap-de-la-Madeleine, près de Trois-Rivières, vivait des moments de grande tension. Ce n'est pas tous les jours qu'on est sur le point de réaliser un grand rêve. Surtout quand ce rêve est de diriger les destinées de la Banque Nationale. Rien de moins.

Hier, au 12^e étage de la Banque Nationale, devant une centaine de personnes provenant de toutes les parties du pays, Anny Sauvageau a gagné le concours qui lui permettra de remplacer le P.D.G. Michel Bélanger au cours de la séance régulière de la direction de l'institution financière qui a lieu aujourd'hui. En plus de cet honneur, elle gagne un portefeuille d'actions de la banque d'une valeur de \$2000. Ce concours organise tous les deux ans par la Banque Nationale a attiré cette année 1000 participants de 15 à 19 ans.

Hier, Anny Sauvageau ne pensait pas à la fête. Dans son dis-

cours improvisé sur un thème choisi au hasard, elle parlait du moment le plus important de sa vie, quand elle a découvert que c'est en ayant confiance en soi qu'on pouvait vraiment réussir. Plus tôt, cette année, dans sa présentation écrite sur sa vision d'une société idéale elle avait écrit: «Si chacun fait ce qu'il veut que les autres fassent, nous vivrons dans un monde idéal». Utopique? «On bien le droit de rêver», répond-elle, espiègle.

Étudiante en secondaire III, elle rêve d'être immunologiste, histoire de se rendre utile à la société, dit-elle. En attendant, elle suit des cours de violon au conservatoire et fait partie de l'équipe de «Génies en herbe» de son école. C'est la première année qu'elle participe à des concours oratoires. Et c'est le succès. Elle a participé à la finale nationale du concours des Caisses populaires, à la finale provinciale du concours Rotary et à la finale régionale du concours Optimistes.

«Remplacer le P.D.G., c'est encore mieux que des actions, dit-elle. Ça ne s'achète pas».

Pierre Foglia

La chronique de Pierre Foglia reviendra samedi.

FURNALLE

VENTE À 1/2 PRIX

Nombreux autres éléments muraux offerts à prix incroyablement bas.

50\$ DE RABAIS GRATUIT 100\$ DE RABAIS

Ce coupon vous donne droit à 50\$ de rabais sur tout achat de 500\$ ou plus ou 100\$ de rabais sur tout achat de 999\$ ou plus.

Valable seulement sur articles non mentionnés dans cette annonce et achetés les 25, 26, 27 et 28 juin 1987 seulement.

Profitez de ce solde moyennant un dépôt de 20% seulement. Plan mise de côté disponible.

4 JOURS SEULEMENT

Le jeudi 25 juin de 9h30 à 21h

Le vendredi 26 juin de 9h30 à 21h

Le samedi 27 juin de 9h30 à 17h

Le dimanche 28 juin de 10h à 16h

aux magasins de la rue Sherbrooke et du boulevard Taschereau seulement.

au magasin du boulevard Desjardins seulement.

GARDE-ROBE

INCLUANT: 3 tablettes, barre pour suspendre les vêtements, 30" x 20" x 77" h., fini teck seulement. Limite 2 par client.

Ord. \$269
1/2 prix \$134.50

Unité de 3 pièces disponible en travertin seulement, 96" x 15" x 77" h. Aux 4 premiers clients de chaque magasin.

Ord. 640\$
1/2 prix 320\$



Unité murale 3 pièces incluant portes en verre fumé, éclairage intérieur et tablettes ajustables. Disponible en couleur amande ou fini teck.

Ord. 500\$
40% de rabais 299\$



Unité murale en BOIS 3 pièces. Unité murale en acajou 90" x 16" x 76" h.

Ord. 1610\$
Rabais de 411\$ 1199\$



Unité murale LAQUÉE 3 pièces 90" x 18" x 76" h. Disponible en noir ou couleur amande.

Ord. 1500\$
Rabais de 501\$ 999\$

Unité murale 3 pièces en fini teck ou blanc. 72" x 72"

Ord. 287\$
41% de rabais 169\$

FURNALLE

Livraison moyennant supplément

HEURES D'OUVERTURE
magasin principal:
lundi, mercredi, 9 à 16 h
jeudi, 9 à 21 h
vendredi, 9 à 16 h
samedi, 10 à 16 h
dimanche, 10 à 16 h

SALLE D'EXPOSITION PRINCIPALE
8495, boul. Desjardins
Nord de Jean Talon et sud
du Métropolitain
340-9400

EST
5645, Sherbrooke est
Pres de Langelier
heures d'ouverture
ordinaires

RIVE SUD
214, boul. Taschereau
Greenfield Park
671-1700
Heures d'ouverture
ordinaires

Le sort des locataires de l'îlot Overdale est désormais scellé

MARIANE FAUREAU

■ Le sort des locataires de l'îlot Overdale est désormais scellé: l'entente qui oblige les promoteurs à leur construire de nouveaux logis à proximité doit être signée aujourd'hui par le comité exécutif de la Ville. Mardi, les grandes lignes de ce protocole ont été présentées au conseil municipal qui n'a toutefois pas été appelé à voter là-dessus, des modifications étant nécessaires aux documents officiels.

Les locataires ont alors applaudi, croyant que les pourparlers se poursuivraient jusqu'en août, tandis que les promoteurs ont soupiré d'aise, l'entente présentée par le conseiller John Gardiner étant pour eux, finale.

Il régnait donc une certaine confusion à la sortie du conseil: pour les promoteurs et pour la Ville tout était alors réglé, tandis que les résidents croyaient continuer les négociations sur leurs futurs logements.

On ne s'entendait pas non plus sur le nombre de logements qui seront subventionnés: l'entente parle de 15, tandis que le maire Doré a déclaré qu'il y en aurait 30. Par contre, le loyer des chambres est abaissé de \$200 à \$175 par mois.

De plus, un accord de dernière minute (entre la Ville et les promoteurs) crée un « fonds de transition » dont les résidents ne savaient rien. Ce fonds de moins de \$100 000 alimenté par les promoteurs, sera administré par la Ville,

les promoteurs et le Centre de développement de logements communautaires. Il verra à subventionner, selon des critères précis, des locataires nécessiteux mais non admissibles à d'autres programmes (des étudiants, par exemple).

Estimant avoir fait largement leur part pour le relogement des résidents, les promoteurs des futurs Jardins Dorchester avaient lancé un ultimatum à la Ville, mardi matin: le conseil devait voter l'entente l'après-midi, sinon elle ne tenait plus.

MM. Robert Landau et Douglas Cohen ont très mal réagi à certains propos publics des résidents à leur endroit, et à leurs « demandes nettement exagérées » pour leurs nouveaux logements (souterrain pour satellite sur le toit, air climatisé, transfert des façades de pierres des anciennes maisons sur les nouvelles, etc.) « Je ne voudrais pas revivre ce qu'on a vécu depuis trois semaines », de dire M. Landau.

Quant aux locataires, ils disent avoir encore des problèmes quant au nombre de logements qui seront construits, leurs dimensions et leur loyer. Leur construction commencera en septembre, indique-t-on, et sera terminée en décembre.

Une première très satisfaisante

M. John Gardiner, membre du comité exécutif qui a piloté ce dossier, est très satisfait de « l'entente bonifiée »:

■ les locataires obligés de quitter leur logis pour faire place à un

vaste projet immobilier, « seront relogés à proximité dans des logements à coût modique » (de \$385 pour un studio à \$475 pour deux chambres à coucher);

■ les promoteurs construiront, sur un terrain municipal de 30 000 pi. carrés, 24 chambres et 48 logements, soit l'inverse de ce qui avait été d'abord prévu;

■ le nombre de logements pourrait passer de 72 à 80 pour reloger tous les locataires actuels;

■ le loyer des chambres sera de \$175 et non de \$200;

■ la Ville s'engage à garantir un minimum de 15 logements admissibles au supplément au loyer. « Il s'agit d'un précédent important pour le développement immobilier de Montréal, de dire M. Gardiner, puisqu'il permet de conserver au centre-ville des logements convenables destinés à des ménages à faibles revenus, tout en permettant d'y augmenter le nombre de logements;

En effet, les promoteurs construiront dans le quadrilatère formé par les rues Mackay, Dorchester, Lucien-L'Allier et Overdale, un ensemble d'au moins 500 unités de condominiums. Ce projet fera l'objet d'un plan d'ensemble et il est entendu qu'on protégera le caractère architectural des bâtiments existants qui seront intégrés en tout ou en partie au nouveau projet. Il s'agit d'un investissement d'au moins \$100 millions.

De plus, les promoteurs déboursent plus de \$1,2 million, assurent-ils, pour reconstruire les logements qui disparaîtront de l'îlot Overdale et reloger les locataires qui le désirent.

SECOR conseillera Montréal sur la réorganisation administrative

■ C'est la firme Secor qui a été retenue comme consultante externe pour conseiller l'administration de Montréal sur la réorganisation administrative en cours depuis le printemps.

A sa séance du 15 juin, le comité exécutif a approuvé l'engagement de cette firme pour un montant maximum de \$20 500. La compagnie, représentée par M. Jacques B. Noël, sera consultante « sur l'implantation de la réorganisation administrative ».

Vingt firmes avaient été invitées à soumettre des propositions, dix l'ont fait. Un jury de trois membres a départagé les offres selon des critères établis à l'avance.

« Secor a su saisir avec un à-propos inégalé les changements qui ont cours à l'hôtel de ville et les divers rôles que le consultant est appelé à jouer auprès des interlocuteurs que sont le secrétaire général et les cadres-conseillers associés à la conception et à la réalisation des stratégies de changement », écrit-on dans le rapport du jury.

Île de Montréal

La CUM n'a aucune autorité pour lutter contre le sida



FLORIAN BERNARD

Le président de la Communauté urbaine de Montréal, M. Michel Hamelin, a écarté une suggestion du conseiller indépendant montréalais, M. Sofoklis Rassoulis, représentant du quartier Parc Extension, qui aurait voulu que la communauté prenne la direction d'une campagne destinée à lutter contre la maladie du sida. Selon M. Hamelin, une telle campagne n'entre pas dans le cadre juridique de la CUM. Il a expliqué que ce problème concerne directement le ministère de la Santé, le réseau des CLSC et les hôpitaux. « Cependant, a dit M. Hamelin, si on nous demande une collaboration, il est évident que nous allons l'accorder selon nos disponibilités et notre juridiction, mais il ne nous appartient pas de prendre l'initiative dans ce domaine. »

PAS DE FAVEUR A HYDRO-QUEBEC

■ Les élus de la Communauté urbaine de Montréal ont rejeté une demande du ministre des Affaires municipales, M. André Bourbeau, concernant certains privilèges souhaités par Hydro-Québec dans la planification du territoire. M. Bourbeau avait demandé que l'on modifie le schéma d'aménagement

en levant l'interdiction faite à Hydro-Québec d'installer ses tours aillères que dans certaines zones spécifiquement désignées pour de tels ouvrages. Les élus, après avoir étudié la question, ont maintenu leur décision selon laquelle les infrastructures hydro-électriques se feront désormais uniquement dans les endroits désignés. Le président de la commission permanente de l'aménagement, M. Hubert Simard, conseiller du Rassemblement des citoyens de Montréal, a déclaré que les privilèges réclamés par le ministre en faveur d'Hydro-Québec ne serviraient pas la communauté et créeraient un accroissement de planification du territoire contenues dans le schéma d'aménagement.

190 000 CONGRESSISTES AU PALAIS DES CONGRES

■ Le Palais des Congrès de Montréal, même s'il ne sollicite pas les congrès de moins de 1 200 délégués — qui sont laissés aux hôteliers locaux — a accueilli plus de 190 000 délégués au cours de la dernière année. En tout, 92 congrès majeurs, le plus souvent à caractère international, ont été tenus au Palais des congrès de Montréal. La répartition du nombre de congressistes s'est établie de la façon suivante: internationaux, 24,2 p. cent; américains, 13,7 p. cent; canadiens, 10,3 p. cent; québécois, 34,7 p. cent; et montréalais, 17,1 p. cent.

LES FEMMES MARIÉES ET LE DROIT DE VOTE

■ Depuis 1974, toutes les femmes du Québec, propriétaires ou non, mariées ou non, peuvent voter et solliciter un poste électif aux élections municipales. C'est un droit qui fut acquis de longue lutte et par étapes successives. En 1866, faut-il le rappeler, le code civil qualifiait les femmes mariées « d'incapables », sur le plan juridique, au même titre que les enfants, les interdits et les fous. Ce droit de vote, les femmes mariées l'avaient perdu en 1837. La loi créant le régime municipal, en 1855, ne donnait le droit de vote qu'à une seule personne par domicile, en excluant les femmes. Le code municipal, en 1870, reformulait le même interdit. Quatre ans plus tard, la charte de Montréal excluait les femmes de l'électorat municipal. Il fallut attendre jusqu'en 1888 pour que les veuves et les femmes célibataires majeures, à la condition qu'elles soient propriétaires, obtiennent le droit de vote dans les villes régies par le code municipal. Au niveau fédéral, les femmes n'obtinrent le droit de vote qu'en 1918. Mais au plan provincial, ce droit ne fut concédé aux femmes qu'en 1940.

AMERIFLORA 92 A MONTRÉAL

■ Une délégation de 27 personnes de Columbus, Ohio, responsables des fêtes qui souligneront le 500^e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, a visité Montréal et ses parcs durant une semaine. La délégation s'est particulièrement intéressée au site des florales de Montréal et au Jardin botanique, puisque la ville de Columbus sera l'hôte, en 1992, des premières florales internationales à être tenues aux États-Unis. Le directeur exécutif d'Ameriflora, M. John C. Peterson, a déclaré que « Montréal est une ville reconnue pour ses multiples et magnifiques jardins publics. L'expérience acquise au cours des florales de Montréal nous sera très précieuse ». Le directeur du Jardin botanique de Montréal, M. Pierre Bourque, est conseiller spécial auprès des organisateurs des florales internationales de Columbus.

BAISSE DU TAUX D'ABSENTEÏSME

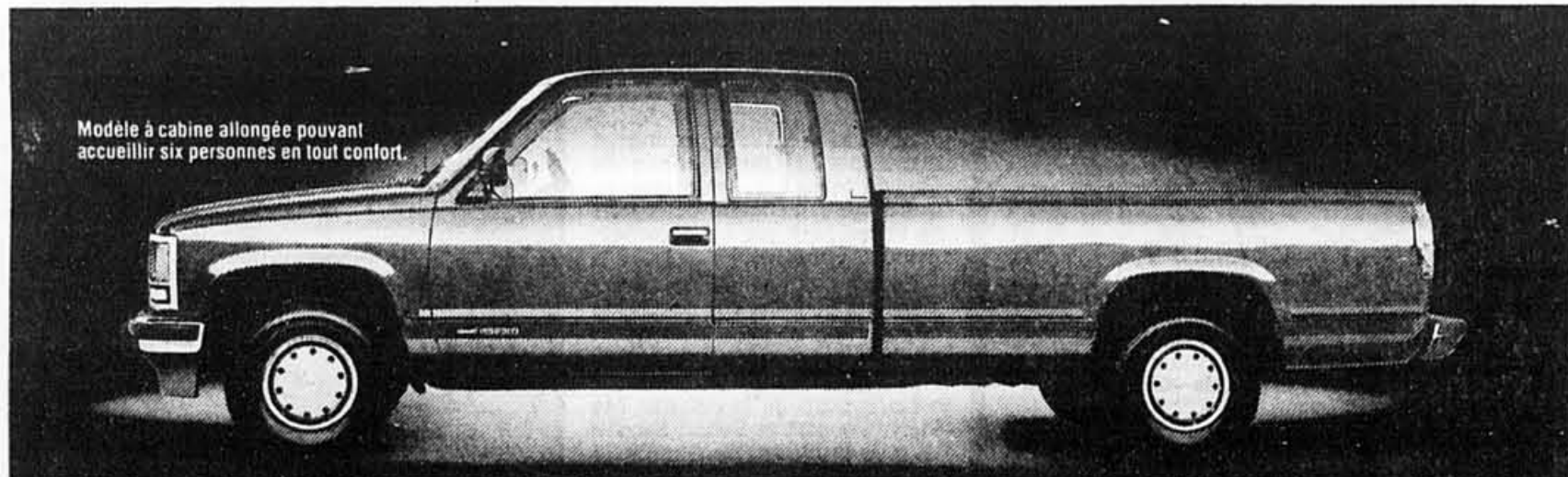
■ Le taux d'absentéisme a baissé de 5,5 p. cent au cours des derniers douze mois à la Commission de transport de la CUM. C'est un total de 9 064 jours de travail que la STCUM a pu récupérer par rapport à 1985. Du nombre total d'absences, c'est l'absentéisme pour cause d'accidents de travail qui a connu la plus forte chute, soit 7,7 p. cent de moins que l'année précédente. Quant aux absences pour cause de maladie, elles ont connu une diminution de 4,4 p. cent. Pour l'ensemble des employés, le taux global d'absentéisme est passé l'année dernière à 7,4 p. cent par rapport à 8,0 p. cent en 1985, soit 155 620 jours d'absence comparativement à 164 684.

NOUVEAU NOM POUR 2 STATIONS DE MÉTRO

■ Les stations de métro Berri-De Montigny et Guy s'appelleront désormais Berri-Uquam et Guy-Concordia. Cette décision a été entérinée par le comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal. Le changement de nom a pour but de bien identifier ces stations aux universités situées immédiatement dans leur voisinage.

A noter
Cette chronique fera relâche durant la période estivale. Le titulaire souhaite de bonnes vacances à tous ses lecteurs.

GM établit des nouvelles normes pour une nouvelle génération de grands pick-up.



Modèle à cabine allongée pouvant accueillir six personnes en tout confort.

GMC en offre beaucoup plus avec ses nouveaux grands pick-up Sierra. Le Sierra est doté de la technologie la plus récente utilisée en fonction de la réalité.

Ces nouveaux camions sont très beaux, bien sûr, mais ils offrent aussi de nouveaux moteurs, une meilleure consommation de carburant et un plus grand confort dans un nouvel ensemble ultra-robuste.

Voyez ces caractéristiques:

Système de freinage électronique antiblocage aux roues arrière, standard, conçu pour prévenir le blocage des roues arrière même lors des freinages brusques lorsque le véhicule est en 2 roues motrices. Freins se réglant automatiquement en fonction de la charge.

Vaste choix de moteurs livrables, y compris le V6 le plus puissant de toute l'industrie, des moteurs V8 et un V8 diesel. Injection monopoint. Grand choix de boîtes de vitesses, dont les nouvelles boîtes manuelles à 4 et à 5 vitesses.

73 % de la tôle est en acier galvanisé des deux côtés pour une meilleure protection contre la corrosion. Assemblage et soudage de grande précision effectués par robotique.

Qualités routières et tenue de route supérieures grâce aux suspensions avant à roues indépendantes ultramodernes pour les modèles à 2 et à 4 roues motrices et au tout nouveau cadre entièrement soudé.

Surface vitrée plus grande de 33 % pour une meilleure visibilité; glaces à montage affleurant, aux lignes plus aérodynamiques, diminuant les bruits dans la cabine.

Peu importe ce qu'on peut dire, aucun mot ne saura vraiment vous convaincre. Il vous faut aller examiner notre nouveau Sierra de plus près et en faire l'essai sur route dès que possible.

Rendez visite sans tarder à un concessionnaire GMC.



Les camions...c'est notre affaire.

GMC 1988 Sierra



LA GARANTIE GMC DE 100 000 KM
GARANTIE LIMITÉE. VOYEZ UN CONCESSIONNAIRE POUR TOUTES LES DÉTAILS.

T E T E S D ' A F F I C H E

Guy Pinard



Jean-Louis Themis, chef-propriétaire et maître-cuisinier du restaurant L'Exotique, procédait hier au lancement de son livre *Le petit guide des fruits et légumes exotiques*, à son restaurant de Laval. Il a profité de l'occasion pour lancer le 45-tours *Chayotte*, dont il a composé les paroles et la musique.

L'Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées héritera des profits de la promotion *Fraises en folie* organisée par deux marchés publics de Montréal. Demain, vendredi et samedi, la boulangerie du marché Atwater offrira des «short-cakes» aux fraises, tandis que samedi, la boulangerie du marché Jean-Talon offrira un spécial «fraises et crème glacée», de 9 h à 15 h.

Le Conseil des artistes peintres du Québec procédera au vernissage du Salon de la jeune peinture demain, à 17 h, dans le hall d'entrée de la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des arts. On pourra y voir des œuvres de **François Chalifour**, **Jennifer Gordon**, **Suzanne Grise**, **Hani Habashi**, **Marie-Claude Leclerc**, **John Drew Munro**, **Jean Pelchat**, **Francine Pichette**, **Raymond Poitras**, **Rhona Shapiro** et **Paul Smith**. Pour renseignements : 842-0243.

François Gelinas a organisé une visite du complexe de l'Écriture, aménagé dans l'île aux Fantômes et l'île au Pé à proximité de Sainte-Anne-de-Sorel. Cette visite aura lieu demain, en après midi.

Jean-Guy Gratton, responsable du musée du Patrimoine de Saint-Adolphe-d'Howard, annonce aux intéressés que le musée présentera une exposition d'articles ayant appartenu au *cure Labelle*, du 26 juin au 26 juillet. Pour informations: (819) 327-8044.

Jean-Claude Marquis, président de l'Ordre des pharmaciens du Québec, annonce que **Celine Plourde**, de Saint-Léonard-d'Aston, est la lauréate du prix Louis-Hébert pour l'année 1987.

Gilles Daigneault, de l'agence de publicité Natcom, qui avait été mis en nomination pour l'un des prestigieux *Monitor Awards* de l'International Teleproduction Society, grâce à un message publicitaire du mouvement Desjardins, devra se reprendre l'an prochain, puisqu'il ne faisait pas partie des lauréats de lundi dernier, à New York.

Le commodore **Normand Aubin**, de Longueuil, sera à la tête



Le Festival du caviar nouveau

Voulant profiter de la popularité des vogues comme le *Beaujolais nouveau* auprès des Montréalais, le restaurant *Zhi-vago*, de la rue Saint-Pierre, a décidé d'offrir un «Festival du caviar nouveau», qui met en vedette un caviar d'esturgeon produit au Témiscamingue. Le festival a été inauguré par **Gaston L'Heureux** (à droite), que l'on aperçoit en compagnie de **Bernard Harvey**, sous-ministre à la Faune du Québec.

d'une armada de bateaux de plaisance et de voiliers qui se rendra jusqu'au port de plaisance de Boucherville samedi. A cet endroit, les participants seront accueillis par le maire **Hugues Aubertin**, accompagné de **Jean-Guy Parent**, député de Bertrand, et de **Pierre Bruneau**, artiste bien connu. Pour renseignements: **Raymonde Daneau**, au 655-7470.

L'*ambigu*, repas à la mode au 18^e siècle, sera servi samedi, à 16 h, dans la cour intérieure du fort Chambly, au prix de \$25, à l'initiative du bureau de tourisme de Chambly et du Parc historique national Fort-Chambly. Pour renseignements: 658-1585.

Le maire **Jacques Martin**, de Joliette, sera l'hôte d'une réception immédiate après une rencontre de presse convoquée pour marquer l'ouverture officielle de la finale des Concours de musique du Canada samedi, à 17 h, à l'hôtel de ville de Montréal.

Jano Bergeron sera en vedette à la terrasse Serre de LaSalle samedi, à 20 h, dans le cadre des festivités organisées pour souligner le 75^e anniversaire d'incorporation de LaSalle. Pour informations: 367-1000, poste 367.

Le fort Chambly sera l'objet d'un marché d'autrefois avec la participation d'artisans de la région, les 27 et 28 juin. Des repas d'époque seront également servis. A noter que le 28 juin, on procédera à l'inauguration officielle de l'exposition *Histoire des canaux du Québec*. Pour informations: 658-1585.

une exposition consacrée aux broderies et aux dentelles de Bretagne. Pour informations: (418) 374-2177.

La commission de toponymie du Québec, vient de donner les noms de **Médéric Martin** et **Gédon Oulmet** aux ponts de l'autoroute des Laurentides qui enjambent les rivières des Prairies et des Mille-Îles. Martin fut maire de Montréal, député fédéral de Montréal-Sainte-Marie et conseiller législatif. Oulmet fut notamment député fédéral de plusieurs circonscriptions, premier ministre du Québec et fondateur de l'École polytechnique.

Plus de 600 personnes venues d'ailleurs loin que les États-Unis ont participé à la journée des retrouvailles des anciens du centre hospitalier de Saint-Laurent, à l'église de la paroisse Saint-Hippolyte, où **Mgr Jude Saint-Antoine** a célébré la messe.

La galerie Timénès propose, jusqu'au 15 juillet, une exposition des œuvres de **François Peras**. Pour informations: 272-1734.

Pierre Deschênes expose à son domicile une œuvre murale de format tryptique intitulée *Champignons sur rue*. Pour informations: 272-9438.

Alain P. Labonté, ci-devant directeur général aux affaires publiques chez AES Data Inc., est passé au service de Kruger Inc. à titre de vice-président aux affaires publiques.

Roger D. Landry, président et éditeur de *La Presse*, prononcera le discours d'ouverture sous le thème *Jeunes entrepreneurs*, au congrès de la Société des professeurs d'économie du Québec, qui se déroulera à Trois-Rivières, du 29 au 31 octobre. Pour informations: **Michel Brossard**, président du congrès, au (819) 379-3644.

Jean Ethier-Blais, lauréat du prix France-Québec, a été élu à la présidence de la Société des écrivains canadiens, section de Montréal, succédant ainsi à **Georges Helal**. La vice-pré-



Une affiche bien pensée

Sacha Sojse, étudiant au secondaire II au collège des Eudistes de Rosemont, a réussi l'affiche gagnante dans le cadre du concours Les jeunes affichent la bonne conduite, à l'occasion du Salon international de la jeunesse. Le garçon de 14 ans montre à **Ligori Hains** l'affiche reproduite à des centaines d'exemplaires et installée dans 618 voitures de métro et une centaine d'autobus.

dence est allée à **Marguerite Beaudry**, le secrétariat à **Jacques Constantin** et la trésorerie à **Louise-Edith Tetreault**.

La Ligue de sécurité du Québec élitait récemment ses dirigeants. Les élus furent: **Yvan R. Bastien** (Bell Canada), président; **Alban Asselin** (Les Coopérants), **Lucien Baril** (Air Canada), **Maurice Chouinard** (Firestone Canada), **Ghislain K. Laflamme** (Régie des permis d'alcool du Québec) et **Roger Lagace** (Canadien National), directeurs; et **Yvon Hardy** (Banque Lloyd du Canada), trésorier.

Le chercheur **Claude Janvier**, professeur au département de mathématiques et d'informatique de l'UQAM, publiait récemment chez Lawrence Erlbaum Associates, Publishers, le livre *Problems of Representation in the Teaching and Learning of Mathematics*.

Jean Roberge, adjoint au directeur général de l'Association des mines de métaux du Québec, est heureux d'annoncer les noms des entreprises qui ont reçu les trophées F.J. McConnell, remis annuellement aux entreprises qui ont eu les meilleures performances en matière de prévention des accidents. Ces entreprises sont Minnova Inc., division lac Short (Chapais); Services T.M.G. Inc. (Niobec de Saint-Honoré); et Minéraux Noranda Inc. (division Mines Gaspé).

Les Kiwanis **André Bastien** et **Fernand Cossette** obtenaient récemment le statut de «membre à vie» du club Kiwanis international en reconnaissance de leur dévouement au service de leur communauté et des défavorisés. **Gilles Marchand** présidait la cérémonie.

À samedi

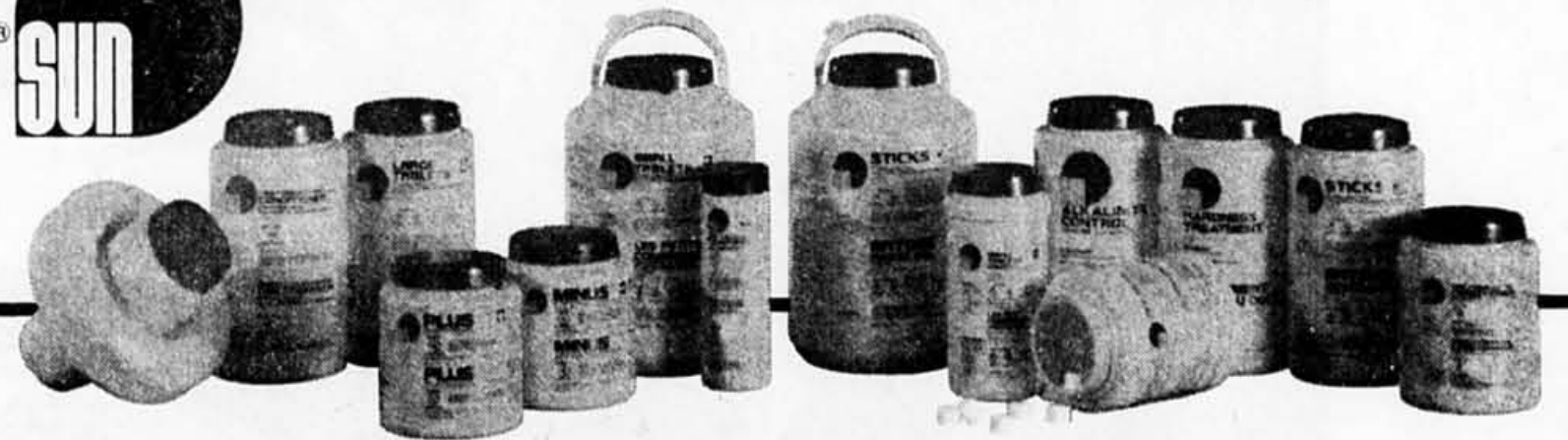
CITADELLE

hth

Chlore sec



SUN



HTH et SUN pour un avantage clair et net.

Chez CITADELLE vous trouverez pour l'entretien de l'eau de votre piscine la gamme complète des produits HTH et SUN. La très haute qualité de ces produits vous assurera tout l'été d'une eau de piscine étincelante. Tous les seaux de ces produits ont un couvercle facile d'accès mais à l'épreuve des enfants.

Longueuil 620, Place Trans-Canada 527-8617	Laval 1770, boul. des Laurentides 384-4581	Brossard 6800, boul. Taschereau 678-9655	Repentigny 545, rue Notre-Dame 585-0100	Blainville 775, boul. Labelle 435-1983	Dollard-des-Ormeaux 4098, boul. Saint-Jean 620-9610
St-Hyacinthe 2385, rue Cherrier 773-5657	Gatineauville 1050, boul. Les Gémeaux 474-2777	Châteauguay 279, rue Arrou 691-5030	Shawinigan 123, 21 ^e rue 539-6431	Joliette 303, boul. Antoine-Barette 759-8110	St-Georges-de-Beauce 1008, rue des Pins 4100, route Kennedy 774-9514
Granby 648, rue Principale 378-4944	Sherbrooke 400, rue 1 ^{re} 4701, boul. Bouquet 564-8611	Victoriaville 14, rue 1 ^{re} 4701, boul. Bouquet 357-8344	Trois-Rivières 2575, rue Notre-Dame 376-7711	Black Lake 725, boul. Frontenac 423-2795	Sorel 322, rue du Collège 742-7962

Cartes de crédit acceptées et plan de financement disponible
Lundi au vendredi de 9 h 00 à 21 h 00

Samedi de 9 h 00 à 17 h 00

CENTRE CITADELLE



MONTRÉAL

Le YMCA

un monde à découvrir!

GARDEZ LA FORME CET ÉTÉ!

Abonnement d'été 90\$

Les cours d'été débutent le 6 juillet.

Inscrivez-vous à partir du 29 juin.

849-8393

Succursale centre-ville

1450, rue Stanley

(Métro Peel, sortie Stanley)



Chrysler sur la sellette: 60 000 voitures ayant déjà roulé auraient été écoulées comme neuves

Le troisième constructeur automobile aux USA et deux de ses cadres supérieurs sont mis en cause

Agence France-Presse
WASHINGTON

■ Chrysler, troisième constructeur automobile américain, et deux de ses hauts responsables, ont été inculpés mercredi pour avoir vendu comme neufs au moins 60 000 véhicules déjà utilisés par des cadres du groupe, avec un compteur kilométrique débranché.

Une chambre fédérale de mise en accusation a également inculpé Chrysler pour avoir réparé des voitures accidentées, dont certaines avaient eu le châssis déformé, et les avoir vendues comme véhicules neufs.

Les deux hauts responsables de Chrysler incriminés sont MM. Frank J. O'Reilly et Allen F. Scudder, directeurs d'usines. S'ils sont reconnus coupables, ils risquent une peine maximum d'un an de prison ainsi que le paie-



ment de diverses amendes. Le groupe Chrysler pourrait se voir infliger une amende maximum de \$120 millions US.

L'accusation a été lancée après une enquête de 18 mois, commencée en juillet 1985. Toutefois l'acte d'accusation souligne que ces pratiques frauduleuses remontaient à 1949 et que des millions de véhicules ont été vendus dans des circonstances comparables.

Dans le communiqué publié

peu après, Chrysler rejette formellement ces accusations et affirme que «ni Chrysler, ni aucun de ses employés n'a jamais rien fait d'illégal ou d'inapproprié».

Amende «scandaleuse»

De plus, Chrysler qualifie «de scandaleuse» l'amende de \$120 millions US proposée par la chambre fédérale des mises en accusation. Elle est, selon le communiqué, «sans commune mesure avec ce qui nous est reproché» et sera «vigoureusement contestée».

Donnant sa version des faits, Chrysler explique dans le communiqué que «le ministère américain de la Justice remet en fait en cause un programme du groupe destiné à garantir la qualité de ses véhicules».

Dans le cadre de ce programme poursuit le texte de Chrysler, un



Frank O'Reilly, cadre supérieur chez Chrysler Canada, accusé, avec un collègue, et l'entreprise, d'avoir refilé comme neuves aux consommateurs 60 000 voitures déjà utilisées.

petit nombre de voitures et de camions sont pris au hasard chaque jour à la sortie de toutes les chaînes d'assemblage pour être testés. Les tests de conduite sont effectués par des employés des usines qui sont «autorisés et qualifiés», souligne le communiqué. Les tests n'excèdent pas 60 kilomètres environ en moyenne.

Bien que cela ne soit pas requis par la loi, Chrysler a décidé, après l'ouverture de l'enquête, de notifier les tests de conduite — effectués avec le compteur branché — par un document laissé dans la boîte à gants du véhicule.

Et, poursuit Chrysler, si les tests conduits avant l'ouverture de cette enquête l'ont été avec le compteur kilométrique débranché, c'était seulement pour ne pas diminuer la durée de la garantie offerts à ses clients.

Enfin Chrysler a affirmé ne jamais avoir livré un véhicule accidenté au cours d'un essai, sans «le réparer entièrement». Selon Chrysler, il n'y a pas eu plus de 40 véhicules endommagés dans ces circonstances au cours des 10 dernières années.

De son côté M. Edwin Meese, le ministre de la Justice a déclaré mercredi que l'enquête suivait son cours.

STCUM: la paix jusqu'en 1990

■ La grève des commis divisionnaires de la Société de transport en commun de la CUM, qui a causé quelques perturbations dans le service régulier de transport, est terminée. Ces derniers ont décidé cette semaine d'accepter les dernières propositions patronales et de retourner au travail.

La nouvelle convention collective de trois ans prévoit pour la première année un ajustement salarial de 33 cents l'heure et une augmentation de salaire de 4 p. cent. Pour les deux années subséquentes, les employés recevront des hausses de salaires de 4 p. cent et de 4,8 p. cent. Le syndicat réclamait des hausses salariales plus importantes.

Ce dernier règlement, selon la STCUM, se situe à l'intérieur du mandat voté par le conseil d'administration de la société et met fin au dossier des négociations entre la STCUM et ses quatre syndicats. Tous les contrats de travail se terminent le 11 janvier 1990.

Fourrures Taran licenciera qui elle veut...et le syndicat accepte la proposition

LISA BINSSE

■ Les ouvriers d'une manufacture de fourrure fermée depuis trois mois ont accepté mardi l'offre de leur employeur de reprendre les travailleurs de son choix, sans tenir compte de leur ancienneté.

Le syndicat qui représente les 249 ouvriers des Fourrures Taran Inc., la section 400F des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce, recommandait le rejet de cette proposition qui vise à ne reprendre que 109 des 249 employés. C'est la compagnie qui choisira qui elle reprend, selon ses propres critères.

Sur les 181 syndicats présents, 107 travailleurs ont accepté au scrutin secret la proposition patronale, 72 l'ont rejetée et deux votes ont été annulés.

Fourrures Taran, un des plus importants fourreurs au monde, a fermé temporairement ses

portes le 2 avril dernier. Au même moment, la compagnie avisait le ministre du Travail, Pierre Paradis, de la possibilité d'un licenciement collectif, à moins que le syndicat accepte une réduction du personnel.

M. André Robillard, président du syndicat, ne cachait pas sa déception hier devant la décision de ses membres. Il avait essayé de leur expliquer ce que signifiait leur décision pour eux, pour leur syndicat, pour leur industrie. Mais ils n'écoulaient même pas. Leur décision était prise.

«C'est vous qui décidez, si vous vous tenez debout, ou si vous rampez. Ne vous faites pas d'illusions. Ils (les patrons) vont faire la pluie et le beau temps, une fois que vous serez à l'intérieur.»

Choix difficile

Il reconnaît que le choix était difficile. Accepter la proposition patronale signifiait la survie de 109 emplois, la perte de

140 emplois et un syndicat qui aurait dorénavant «pieds et mains» liés. Refuser la proposition signifiait la fermeture possible de l'entreprise, 249 travailleurs en chômage, mais un syndicat prêt à se battre.

Le vote signifie que la convention collective maîtresse, en vigueur jusqu'en février 1988, doit maintenant être amendée. Ce contrat couvre les 850 employés syndiqués dans l'industrie de la fourrure.

Le syndicat doit maintenant tenir une assemblée générale de tous les salariés de l'industrie, dont les employés de Taran, pour obtenir cet amendement. Taran ne peut reprendre sa production avant cette assemblée. Le syndicat entend tout faire pour que les autres syndicats dans l'industrie rejettent la proposition de Taran qui ouvre la porte aux autres employeurs. Le contrat ne prévoit aucune clause d'ancienneté.

Une employée, qui n'a pas

voulu s'identifier, a expliqué que les employés à l'assemblée générale en avaient assez d'attendre. L'incertitude durait depuis trois mois. «C'est assez, faut que ça bouge!»

Dans sa lettre au ministre Paradis, M. Albert Taran, vice-président de la compagnie, explique que cette nécessité de réduire les effectifs est due à l'augmentation du prix des peaux de vison, leur matière première. Cela aurait provoqué une hausse des prix du produit fini et une baisse des commandes.

Dans une lettre aux employés le 29 mai dernier, l'entreprise affirme qu'elle a deux choix: continuer à fabriquer à Montréal avec moins d'employés ou fermer définitivement ses portes. Depuis janvier, les employés participent à un régime de travail partagé.

M. Robert Taran n'a pas répondu à l'appel téléphonique de La Presse à son bureau mardi.

L'avionnerie De Havilland en grève

Presse Canadienne
TORONTO

■ Environ 4 100 employés de bureau et de production de la compagnie De Havilland Aircraft du Canada ont déclenché la grève mardi matin, après que les négociateurs syndicaux eurent rejeté les offres patronales.

«La compagnie veut mettre la hache dans des éléments importants de la convention collective», a affirmé hier en conférence de presse le président des Travailleurs unis de l'automobile du Canada, Bob White. «Les négociateurs patronaux veulent nous imposer des reculs sur des aspects normatifs de la convention», a-t-il ajouté.

De Havilland, une ancienne société de la Couronne, a été acquise en février 1986 par le géant américain de l'aéronautique, Boeing, pour la somme de \$155

millions. Et M. White prétend que le nouveau propriétaire essaie d'imposer un style de convention à l'américaine.

Selon le leader syndical, De Havilland a mis sur la table lundi soir une offre monétaire mais aurait refusé de retirer la moindre de ses demandes touchant les aspects normatifs.

La compagnie a offert aux travailleurs un montant forfaitaire de \$3 000 pour la première année du contrat, une augmentation de salaires de 3 p. cent pour la deuxième année et une autre hausse salariale de 3 p. cent pour la troisième.

Mais la partie patronale voudrait d'autre part éliminer le principe des quarts de nuits effectués en rotation, implanter des quarts de travail la fin de semaine, rendre obligatoire le temps supplémentaire et changer les règles d'ancienneté et de promotion.



M. Paul Lavoie



L'entrepreneur entré en contact avec *La Presse* a mesuré à l'aide d'un ruban les traces des pneus du camion-remorque impliqué dans la tragédie. De l'endroit où le camion a regagné la route à celui où la collision est survenue, les traces mesuraient environ 45 mètres.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

Un entrepreneur met en doute la version du camionneur impliqué dans un accident mortel

L'accident avait fait quatre morts chez les membres d'une même famille

GILLES ST-JEAN

■ La version d'un camionneur impliqué dans un accident qui a fait quatre morts sur l'Autoroute des Cantons de l'Est, samedi dernier, près de Marieville, ne tiendrait pas debout.

Rappelons qu'un camion-remorque avait quitté la route sur laquelle il roulait en direction de Montréal, traversant le fossé qui sépare les deux chaussées avant de remonter sur la chaussée de l'autre côté, pour finalement emboutir la fourgonnette dans laquelle quatre membres d'une famille de Saint-Eustache prenaient place.

Samedi, le camionneur avait déclaré à plusieurs badauds ainsi qu'à la police qu'il avait perdu la maîtrise de son véhicule à cause de défauts dans le pavage de la route. Or, selon un entrepreneur en construction des Laurentides qui est également propriétaire d'un camion-remorque, cela est à peu près impossible.

Cet entrepreneur effectuait des travaux sur l'autoroute samedi, et il s'était rendu sur les lieux presque immédiatement après l'accident.

Indignation

Cet homme est entré en communication avec *La Presse*, cette semaine, parce qu'il s'est dit « indigné » des explications données par le camionneur.

L'informateur de *La Presse*, qui désire garder l'anonymat, dit avoir tenté de porter secours aux victimes. Mais le père et ses deux enfants étaient déjà morts; la mère devait rendre l'âme trois quarts d'heure plus tard.

Quoi qu'il en soit, selon l'entrepreneur des Laurentides, il est à peu près impossible que le camionneur ait perdu la maîtrise de son véhicule pour les raisons qu'il a invoquées.

Pour prouver son affirmation, l'entrepreneur a invité les représentants de *La Presse* à prendre place dans son camion-remorque et à rouler sur le tronçon d'autoroute où l'accident est survenu.

Nous sommes montés à bord de son camion, qui pèse 15 tonnes, à l'ancien poste de péage de l'autoroute, à près de deux km du lieu de l'accident. L'entrepreneur a accéléré jusqu'à 70 milles à l'heure (110 km/h).

Sensation

À bord d'un tel mastodonte, on sent distinctement toutes les imperfections de la route: sillons creusés par le passage répété de camions lourdement chargés, stries transversales dans l'asphalte, nids de poule.

« Est-ce qu'on la quitte, la route? », s'est écrié l'entrepreneur lorsque nous sommes passés à l'endroit où le camion a quitté sa trajectoire, samedi dernier.

Réponse: non, bien que ça tressaute.

« Mais ça ne bouge pas, ces affaires-là! », a répliqué l'entrepreneur, en montrant comment le véhicule restait dans sa trajectoire même lorsqu'il lâchait le volant ou qu'il le faisait brusquement jouer de quelques centimètres.

« Le gars aurait dû trouver de meilleures excuses. D'après moi, s'il a perdu le contrôle, c'est peut-être parce que son camion n'était pas en ordre. On voyait de la vieille huile partout en dessous, samedi », affirme-t-il.

D'autre part, selon lui, le camionneur n'aurait pas freiné bien longtemps avant la collision.

L'entrepreneur a stoppé son véhicule sur le bord de la route, là où la collision a eu lieu, et a montré les longues marques de pneus qui se voyaient encore très bien sur l'asphalte.

« Ce ne sont pas des traces de freinage mais de dérapage », a-t-il affirmé en montrant des marques noires où se lisait l'image de rainures de gros pneus.

Rappelons que le camion impliqué dans la collision a été confié à la Régie de l'assurance-automobile du Québec, qui procède actuellement à des expertises afin de vérifier l'état du véhicule. Le résultat de ces tests pourrait permettre d'orienter l'enquête policière dans cette affaire.

Permis de vente d'alcool: il faut aussi préserver la tranquillité publique

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ En octroyant des permis de vente d'alcool, la Régie gouvernementale a désormais le mandat de « faire respecter la tranquillité publique ».

Les récentes décisions qu'elle a prises visent à faire respecter la quiétude à laquelle tout citoyen a droit, précise le dernier rapport de la Régie des permis d'alcool du Québec. Le document vient d'être déposé à l'Assemblée nationale par le Solliciteur général, Gérard Latulippe.

Plusieurs décisions prises en 1986 démontrent la nouvelle philosophie qui anime la Régie lorsqu'elle analyse une demande de permis.

Ainsi, en avril, la Régie refusait à une citoyenne de la rue du Pont, à Québec, le droit d'exploiter une brasserie.

Le conseil de la paroisse de la paroisse St-Roch, les résidents du voisinage de même que les sociétaires d'une coopérative d'habitation sise tout près avaient protesté, en signalant les inconvénients que leur avait occasionnés dans le passé un établissement semblable situé à proximité.

Ils avaient également signalé à la Régie la présence de résidences près du site, la configuration particulière des lieux et l'absence d'espaces de stationnement.

La Régie a donc jugé « contraire à l'intérêt public et nuisible à la tranquillité du quartier » l'octroi d'un permis de brasserie à la requérante.

À Beauceville, en juin, une autre femme voulait obtenir un permis de bar dans un secteur résidentiel.

Malgré l'intégrité de la requête,

rante qui avait déjà exploité un bar pendant plusieurs années sans qu'aucune plainte ne soit portée contre elle, la Régie a considéré que l'octroi du permis demandé « risquait de perturber la stabilité et l'ordre social du milieu » car l'établissement projeté aurait été situé « dans un milieu homogène déjà bien établi qui voulait une affectation strictement résidentielle ».

En août, à Sept-Îles, c'est une brasserie dont le permis a été révoqué de façon permanente parce que « l'établissement était devenu une source constante de bruit et de trouble pour le voisinage et que son exploitation a eu pour effet de perturber le milieu dans lequel il était situé ».

À Saint-Hyacinthe, la Régie a également jugé « contraire à l'intérêt public et nuisible à la tranquillité » qu'un permis d'alcool existe dans un commerce où était déjà installée une pharmacie. La Régie a souligné dans sa décision l'interaction dangereuse de consommation conjointe de médicaments et d'alcool et a rappelé que l'Ordre des pharmaciens s'oppose à toute délivrance de permis d'alcool aux pharmaciens.

Toujours pour entrave à la tranquillité publique, la Régie a également suspendu pour deux ans le permis d'un bar de Laval où elle signale que « le spectacle principal ne se passait pas sur la piste centrale, mais dans des isolements installés le long des murs où les clients avaient des contacts buccaux avec les parties génitales des danseuses ».

À St-René-de-Beauce, enfin, on relève la révocation par la Régie du permis d'un bar où « les danseuses se mêlaient à la clientèle, buvaient et prenaient place aux tables », ce qui est contraire à la loi.

Encore deux jours pour éteindre un feu dans un dépôt de Kanawake

■ Il faudra encore deux jours aux pompiers pour éteindre complètement l'incendie qui fait rage depuis une semaine dans un site d'enfouissement sanitaire à Kanawake.

Jusqu'à maintenant, les autorités de la réserve ont dû utiliser

des pelles mécaniques et des bulldozers afin de creuser des tranchées pour permettre aux sapeurs d'arroser les flammes. C'est la semaine dernière qu'on a constaté qu'une fumée blanche s'échappait du dépôt. Dimanche, le feu souterrain atteignait la surface.

Faites comme M. Lavoie, découvrez la puissance des nouveaux systèmes de bureautique intégrée de Bell.

Soyons sérieux.

Les nouveaux systèmes de bureautique intégrée de Bell Canada ne vous transporteront pas sur une autre planète. Mais ils vous permettront de découvrir un monde étonnant. Un monde où l'information circule avec une rapidité inégalée et vous permet d'exploiter le plein potentiel de votre entreprise.

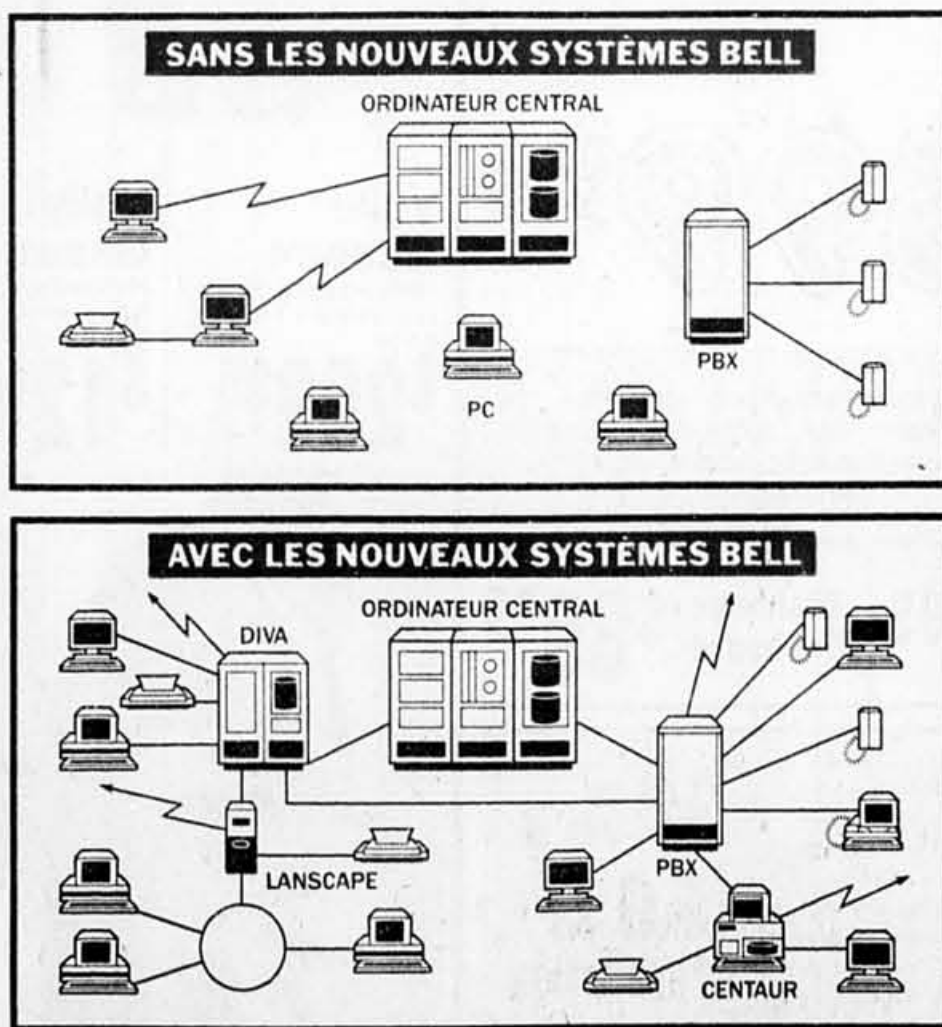
Trois noms à retenir: CENTAURSM, LANDSCAPESM et DIVASM.

Trois systèmes qui peuvent être ajustés sur mesure pour répondre à tous vos besoins en ce qui a trait à la gestion et à la transmission de l'information.

CENTAUR, un serveur micro-informatique puissant, met les fonctions du PC à la portée des terminaux non intelligents.

LANDSCAPE, une gamme de réseaux locaux supérieurs, permet le partage des données, des logiciels et d'autres ressources coûteuses.

L'efficacité passe par BellSM



DIVASM, un serveur bureautique multi-usagers/ multi-tâches à haute performance, offre des possibilités d'interconnexions multiples à plusieurs centaines de postes de travail.

Ces trois systèmes permettent dans bien des cas l'utilisation du matériel et du câblage déjà en place dans votre entreprise et peuvent rendre compatibles des composantes qui ne l'étaient pas.

Et parce que ces systèmes sont conçus, installés et entretenus par Bell, vous n'avez besoin que d'un seul numéro de téléphone pour obtenir un service qui a depuis longtemps fait la preuve de son excellence.

Alors n'attendez plus: réveillez la force de votre entreprise! Faites appel à Bell!

1 800 363-2929

*disponible sous peu

Réveillez la force!

Bell

Membre du réseau national
Telecom Canada

DEBUTEZ LA SAISON chez OBERSON

LE #1 DES PLANCHES A VOILE AU CANADA

**3000
PLANCHES**
à votre disposition pour la saison,
la plupart achetées directement
du manufacturier pour vous offrir
des prix de distributeur.

TENCATE

**PLANCHE COMPLÈTE
POUR DÉBUTANT**

- flotteur (légère imperfection)
- voile Windsurfer
- wishbone TenCate
- mât Excel

\$399⁹⁵

PLANCHE MISTRAL
Modèle Taloa

- flotteur équipé 185 litres
- carène double concave

\$799⁹⁵

PLANCHE MISTRAL
Modèle Compétition

- complète
- voile 6 m² bioradiale
- wishbone Vario
- mât Mistral Mark II

\$1199⁹⁵

GREEMENT POUR ENFANT

Incluant:

- Voile
- mât et
- wishbone

\$99⁹⁵

PLANCHE À VOILE COMPLÈTE
de marque

Wayler

Modèle YPSI

- mât Wayler 6.8
- 3 ans de garantie sur flotteur

Comprenant:

- flotteur 230 litres
- dérive complètement rétractable
- sangle de pied
- voile 6 m² Wayler
- wishbone Vario

PRIX D'OUVERTURE

\$599



Le Board Team

**PLANCHE COMPLÈTE DE VITESSE
POUR INTERMÉDIAIRE**

COMPRENANT:

- 1 - Flotteur en polyéthylène, 195 litres
- 2 - Quadruple concave
- 3 - Rail Lipstik
- 4 - Dérive Elgayer Comp. rétractable
- 5 - 4 sangles de pied
- 6 - Mât Excel
- 7 - Voile Neil Pryde 6,3 m² ou 5,5 m² ou voile Windsurfer 5,7 m²
- 8 - Wishbone Grand Raid

\$699⁹⁵

Planche de marque

O'BRIEN

Modèle Pro AM SL

- Flotteur équipé 140 litres
- double concave

\$599⁹⁵

Nous avons dans tous nos
magasins les célèbres Costom
Bob Dyle en grand spécial
dès maintenant

Sac à
voile
Mistral

\$199⁹⁵

Wishbone
Mistral
Vario

\$1299⁹⁵

Wishbone
Sailboard

\$899⁹⁵

**NORTH SAILS
RIG PROFESSIONALS**

Voile North Sails,
gamme complète,
Camber, Full Batten,
Wishbone
Télescopique Vario,
Mât North «Heavy
Duty» 2 pièces en
Alloy ou Epoxy.

**30% À
50%
DE RÉDUCTION**

**PLANCHE
À VOILE**

complètement équipée
de marque F2
Modèle 330
Voile Comb Cut

\$1099

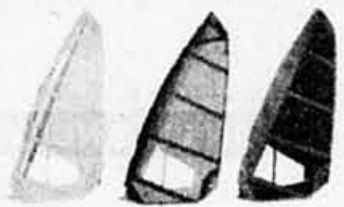
MODÈLE
Lightning Carbon
Complètement
équipée

\$1199⁹⁵

F2
FUN & FUNCTION

Wisbone F2 Mat F2
3 pièces

\$499⁹⁵ \$1699⁹⁵



**Voile
Gaastra**

Modèle Speed Slalom
Grandeurs: 4.1 -
5.2 m²

\$299⁹⁵

**Voile
Gaastra**

Modèle Sportline
Grandeurs: 4.0 - 4.5 -
5.0 - 5.3 - 6.8 - 7m²

\$1299⁹⁵



**Voile
Gaastra**

Eurofoil
Full Batten
Grandeurs:
4.6 - 5.3 - 6.1 m²
ou

**Gaastra
Powerfoil**

Grandeurs:
4.1 - 4.6 m²

\$299

Neil Pryde

Vaste assortiment
de voiles de
marques
Neil Pryde
et Windglider

à partir de

\$499⁹⁵



Ceintures Gaastra
et Grabner avec
barre d'acier

\$899⁹⁵

Dry suit
Helly Hanson

\$1799⁹⁵

Sac Gaastra
pour voile

\$199⁹⁵

Wet suit
Diamond

\$1299⁹⁵

LA VENTE DANS LES 8 MAGASINS

OBERSON

LAVAL

217, boul. des Laurentides
669-5123

POINTE-CLAIRE

981, rue St-Jean
(près du restaurant Chi-Chi)
694-9257

ST-JEAN

897, boul. du Séminaire
349-3725

GRANBY

3, rue Évangéline
375-1785

COWANSVILLE

128, rue Principale
263-0303

REPENTIGNY

345, rue Notre-Dame
581-1016

QUÉBEC

710, Bouvier
623-8368

GATINEAU

820, boul. Maloney Ouest
561-1376

M.B.: Les marchandises annoncées ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins.

Hôtel de luxe à Saint-Sauveur

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Des travaux, qui nécessiteront des investissements dépassant les \$30 millions, ont débuté à Saint-Sauveur afin de doter cet endroit d'un luxueux hôtel et d'un mini-centre de congrès. Le projet comprend aussi la construction de 102 condominiums qui seront tous reliés à l'hôtel par un corridor souterrain.

M. Roger Cosma, vice-président du Groupe Marine, promoteur du projet, a déclaré que ce complexe est d'une conception nouvelle au Québec. On retrouve cependant des aménagements semblables aux États-Unis et en Europe.

Tout sera fait pour que l'hôtel — le premier de Saint-Sauveur — comprenant 90 chambres, ou-

vre ses portes à la fin de décembre. Le promoteur espère aussi terminer en même temps la construction des 48 appartements en co-propriété divisée de la première phase du projet. La directrice des projets de ce groupe, Mme Denise Contin, a révélé que 43 appartements avaient été vendus avant le début de la construction. Ces premières unités construites en béton sont vendues meublées à des prix allant de \$140 000 à \$260 000. Le prix de vente des condos de la deuxième phase sera encore plus élevé.

Les occupants de l'hôtel et des condos auront une vue sur les pentes de ski alpin du mont Saint-Sauveur. «Saint-Sauveur, c'est au Québec, une petite Suisse enclavée dans les Laurentides», souligne M. Cosma.

Les appartements en condominium pourront être loués, comme

des chambres d'un hôtel, lorsqu'elles ne seront pas occupées par leurs propriétaires. Chaque chambre aura sa propre salle de bain ce qui permettra de les louer individuellement.

La location sera confiée aux gestionnaires de l'hôtel qui garderont, pour leur travail, une partie des revenus de la location. «La personne qui se portera acquéreur d'un appartement pourra ainsi récupérer l'argent investi», explique M. Cosma.

Le Groupe Marine ne veut pas identifier, pour l'instant, les gestionnaires de l'hôtel. Mme Contin explique: «Nous sommes actuellement en discussions avec une importante chaîne reconnue au plan international. Nous voulons ce qu'il y a de mieux.»

Le complexe, qui sera construit sur un terrain de 40 000 pieds carrés, comprendra un centre sportif avec piscine, tennis et autres équipements.

Pour le maire de la paroisse de Saint-Sauveur, Charles Garnier, cette construction répond grandement au besoin de la Vallée de Saint-Sauveur.



COMMUNIQUÉ

MESSAGE IMPORTANT

Ceci est une mise en garde contre la publicité de la Société canadienne des postes envers le personnel qu'elle engage durant la grève légale des facteurs.

L'Union des facteurs du Canada, Local 10 - Montréal, dénonce cette publicité qu'elle considère comme mensongère et trompeuse, même si la Société promet la sécurité à son personnel, les facteurs lutteront avec détermination pour conserver leur emploi coûte que coûte.

L'UNION DES FACTEURS DU CANADA, LOCAL 10 — MONTRÉAL
Le Comité de grève

Par des Beaux Rêves!

12 MOIS SANS INTÉRÊT
sur l'ensemble
ORTHO-MÉDICAL
AVEC GARANTIE 20 ANS

Par les fabricants de l'ensemble de l'orthopédie: Matelas, Sommier, Chaise longue, Canapé, Lit, etc. pour un meilleur confort. Sommier rigide pour prévenir les courbures de la colonne vertébrale. Sommier souple pour un confort maximal. Sommier à ressorts pour un confort exceptionnel aux personnes souffrant de maux de dos.

CHIRO-COMFORT
Ens. 39" **1299\$**
Ens. 54" **1699\$**
GARANTIE 10 ANS

ORTHO-COMFORT
• Surface: matelassée avec double piqure.
• Sommier: cadre anti-déformant renforcé pour un meilleur support au niveau du dos.
Ens. 39" Ens. 54" P.S.M. 459\$ P.S.M. 599\$
229\$ 299\$
GARANTIE 15 ANS

NOUVEAU LIT ÉLECTRIQUE
Offert en formats Simple / Double «Queen» / «King» à compter de **999\$** seulement

Quelques modèles légèrement imparfaits sont offerts à **1/2 PRIX** jusqu'à épuisement des stocks.

Les garanties sont sujettes aux conditions du fabricant — valeur décroissante.

MATELAS PIERRE BRUNELLE
MAINTENANT 6 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

MONTRÉAL
5850, rue Sherbrooke Ouest (angle Rivest)
465-3330

LAVAL
1950, boul. de la Concorde (Galerie Papineau)
662-3724

OUEST DE L'ÎLE
15634, boul. Gouin Ouest
620-7155

BROSSARD
7005, boul. Taschereau (angle Auteuil)
676-1882

SAINT-JÉRÔME
2121, boul. Labelle, Lafontaine
436-5959

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI, À COMPTER DE 10 H PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 24 JUIN 87

LIVRAISON RAPIDE

SAUVÉ

SOLDE

estival

DU 25 JUIN AU 11 JUILLET

ÉPARGNEZ 60%

JUSQU'À

sur nos complets et vestons sport — nos chemises sport et habillées — nos safari et nos vestes — nos chandails et nos T-shirts — nos pantalons et nos shorts — nos ensembles de plage — nos cravates et nos bas.

Certains de nos magasins pourraient ne pas avoir toutes les tailles et couleurs. Léger supplément pour les retouches sur les vêtements en solde.

Jusqu'à 66% de rabais	COMPLETS Prix courant jusqu'à 295\$ Solde 999\$	Jusqu'à 46% de rabais	PANTALONS HABILÉS Prix courant jusqu'à 65\$ Solde 3499\$	Jusqu'à 42% de rabais	CHAUSSURES Magasin du 6554 rue St-Hubert seulement Prix courant jusqu'à 69,95\$ Fin de série Solde 3999\$
Jusqu'à 42% de rabais	COMPLETS Prix courant jusqu'à 295\$ Solde 1699\$	Jusqu'à 40% de rabais	PANTALONS D'ÉTÉ Prix courant jusqu'à 50\$ Solde 2999\$	Jusqu'à 62% de rabais	T-SHIRTS Prix courant jusqu'à 35\$ Solde 1299\$
Jusqu'à 42% de rabais	VESTONS SPORT Prix courant jusqu'à 175\$ Solde 999\$	Jusqu'à 62% de rabais	SHORTS Prix courant jusqu'à 35\$ Solde 1299\$ et 1999\$	Jusqu'à 44% de rabais	T-SHIRTS Prix courant jusqu'à 45\$ Solde 2499\$
Jusqu'à 31% de rabais	VESTONS SPORT Prix courant 175\$ Solde 1199\$	Jusqu'à 43% de rabais	CHEMISES HABILÉES MANCHES LONGUES Prix courant jusqu'à 32\$ Solde 1799\$	Jusqu'à 30% de rabais	ENSEMBLES DE PLAGE Prix courant jusqu'à 72\$ Solde 4999\$
Jusqu'à 33% de rabais	SAFARI MANCHES COURTES Prix courant jusqu'à 90\$ Solde 5999\$	Jusqu'à 38% de rabais	CHEMISES HABILÉES MANCHES COURTES UNIES ET DE FANTAISIE Prix courant jusqu'à 26\$ Solde 1599\$	Jusqu'à 30% de rabais	BAS Prix courant 4.50 299\$ 3/8 25\$
Jusqu'à 28% de rabais	PANTALONS HABILÉS Prix courant 35\$ Solde 2499\$	Jusqu'à 34% de rabais	CHEMISES SPORT MANCHES COURTES Prix courant jusqu'à 38\$ Solde 1799\$ et 2499\$	Jusqu'à 33% de rabais	CRAVATES Prix courant jusqu'à 15\$ Solde 999\$

Solde de vestes et cardigans de laine, chandails — de 15% à 60% de rabais

- Carrefour Laval
- Centre Laval
- Galeries d'Anjou
- Carrefour Angrignon
- Complexe Desjardins
- 6554, rue Saint-Hubert

SAUVÉ

TOUT POUR LUI, À BON PRIX.

LIQUIDATION LIQUIDATION LIQUIDATION

SOLDE DE FERMETURE
jusqu'à **90%** de rabais!

Liquidation Totale

Femmes	Hommes
Pantalons ord. jusqu'à \$60 SOLDE \$998 2 pour \$18	Complets ord. jusqu'à \$250 SOLDE à partir de \$998
Blouses ord. jusqu'à \$50 SOLDE \$1298 2 pour \$20	Pantalons et Jeans ord. jusqu'à \$80 SOLDE à partir de \$1698
Jupes ord. jusqu'à \$55 SOLDE \$1498 2 pour \$25	Chemises et T-Shirts ord. jusqu'à \$50 SOLDE à partir de \$998
Robes ord. jusqu'à \$80 SOLDE à partir de \$1998	Cuir - Suèdes ord. jusqu'à \$500 SOLDE 1/2 prix!

TOUT DOIT ÊTRE VENDU!

l'Entrepôt de la Mode

1126, O. ave. Laurier (coin de l'Esplanade) 276-9535

LIQUIDATION LIQUIDATION LIQUIDATION

Presse Canadienne
TORONTO

Une nouvelle « loi des mesures de guerre »?

■ Le gouvernement fédéral s'apprête à présenter, vendredi, un projet de loi d'urgence qui remplacera la Loi des mesures de guerre vieille de 73 ans.

Cette loi a été appliquée pour la dernière fois par le gouvernement Trudeau, lors des événements d'octobre 1970.

La nouvelle loi assurerait tout

de même des pouvoirs spéciaux aux policiers et aux militaires dans des circonstances extraordinaires allant du désastre naturel à la guerre.

Tout en garantissant des pouvoirs spéciaux aux autorités, la nouvelle loi tiendra compte des libertés civiles telles que définies

dans la Charte des droits et libertés.

Quatre catégories d'urgence seront définies dans la nouvelle loi.

■ Les urgences de bien-être public, telles que inondations, sécheresses, tremblements de terre, graves accidents industriels, incluant ceux qui pourraient survenir

dans des centrales nucléaires.

La loi permettrait alors de mobiliser de la main-d'œuvre, de réquisitionner des véhicules et de l'équipement désigné, des approvisionnements en soins médicaux et vestimentaires, et pourrait restreindre la libre circulation des individus.

■ Les urgences d'ordre public, telles que les émeutes, les mutineries de prison ou insurrections civiles. La loi permettrait alors de procéder à des détentions et à l'accès restreint à certains endroits.

■ Les urgences internationales, telles que des tensions accentuées

laissant entrevoir des affrontements à la veille d'une guerre. Dans ces cas, la loi permettrait de recourir à une mobilisation immédiate des forces de réserve et de personnel civil et à la réquisition de matériel.

■ Les urgences de guerre découlant de la nécessité du pays de se défendre contre toute agression étrangère.

Selon le quotidien torontois Globe and Mail, qui publie aujourd'hui la nouvelle, dans chacun des cas, les libertés individuelles seront protégées. De même, la loi précisera la durée et la région où les mesures d'urgence seront en application.

Ces garanties civiles ne sont pas inscrites dans la Loi des mesures de guerre de 1914 qui a permis à la police d'arrêter 450 personnes lors de la Crise d'octobre 1970, quand James Cross a été kidnappé et le ministre Pierre Laporte est mort.

Enfin un parasol qui porte son nom!

Le parasol en textilène super opaque

OFFRE DE LANCEMENT!
Payez le prix du textilène standard*
*à l'achat d'un ensemble de patio de 599,99\$ et plus.

100% RESINE DE SYNTHÈSE

EXCLUSIF À TRÉVI!

Un concept révolutionnaire qui éclipse tout ce qu'on trouve présentement sur le marché!

- coupe les rayons du soleil
- possède toutes les qualités hautement reconnues du textilène standard
- Trévi, les seuls au Canada à vous offrir ce parasol unique en son genre

Venez vous rendre compte des avantages du textilène super opaque et constatez, sans l'ombre d'un doute, qu'un parasol porte enfin son nom!

Le mobilier ci-contre comprend: 2 chaises à dossier réglable, 4 chaises empilables, 1 table ovale, 170 cm x 100 cm; 1 parasol 8 1/2 pieds, en TEXTILÈNE SUPER OPAQUE; 1 base de parasol, en ciment recouvert de plastique; et 6 coussins en textilène. Quantité limitée. Et pour 1 sou de plus, obtenez 6 napperons assortis en vinyle!

Depuis 15 ans!

TRÉVI
L'expérience par excellence

FACILITÉS DE PAIEMENT!

HEURES D'OUVERTURE:
LUN AU VEN: 9h à 21h
SAM: 9h à 17h

PLAN MISE DE COTE
PLAN DE FINANCEMENT BANCAIRE
CREDITS ACCEPTÉS

VISA MASTERCARD

Faites un saut chez Trévi!

MAINTENANT 5 SUCCURSALES POUR MIEUX VOUS SERVIR.

Fabreville 515, boul. Labelle 622-9801 ■ Ville Lemoyne 2500, boul. Taschereau 465-7701 ■ Châteauguay 115, boul. St-Jean-Baptiste 698-2210
St-Léonard 6852, rue Jean-Talon E. 255-7014 ■ Pierrefonds 13 101, boul. Gouin O. 620-8740

Les changements en URSS ne vont pas assez loin

Agence France-Presse
OTTAWA

■ Le secrétaire d'Etat canadien aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a affirmé mercredi à Ottawa que la libération récente de dissidents politiques en Union soviétique devait «s'accompagner de réformes réelles et soutenues afin de permettre aux citoyens soviétiques de parler, d'écrire, de se déplacer et de prier comme ils le veulent».

"Le GRAND CANYON de l'Est américain"
AUSABLE CHASM
A seulement 90 minutes de Montréal

(Par l'autoroute 87 des Adirondacks, à l'entrée frontalière Champlain, sortie 35)
VENEZ FÊTER LA FÊTE DU CANADA AVEC VOS VOISINS DU SUD

ARGENT CANADIEN ACCEPTÉ À UN TAUX D'ÉCHANGE DE 20%
Découvrez toute la splendeur et la beauté de l'AUSABLE CHASM et partez à la conquête du canyon et cette nature sauvage à bord d'un bateau. L'AUSABLE CHASM — depuis 500 millions d'années — c'est véritablement une merveille de la nature à voir absolument.

200\$ US RABAIS
CHAQUE ENTRÉE AVEC CE COUPON

• Cafétéria moderne — excellente nourriture à prix raisonnables.
• Boutique de cadeaux-souvenirs.
• Tables à pique-nique intérieures et extérieures.
• Terrains de camping KOA entièrement équipés.

X KOA

Les avantages de la réforme fiscale 1987

Taux réduits, régime d'équité

Des questions? Composez

1-800-267-6647*

Renseignez-vous sur la réforme fiscale et vous.

Des brochures? Composez

1-800-267-6640*

Nous vous ferons parvenir des renseignements détaillés sur la réforme fiscale.

TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LES SOURDS 1-800-267-6650*

*08h-20h HAE, lundi au vendredi, sauf les jours fériés



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

Canada

Québec réduit son aide aux camps de vacances pour gagne-petit

Sans compter que les exigences sanitaires de l'État vont sans cesse croissant

ANDRÉ NOËL

■ Des camps de vacances pour les familles à faibles revenus risquent de fermer leurs portes à cause de la baisse des subventions gouvernementales.

Le Mouvement québécois des camps familiaux a besoin de \$400 000 pour rénover ses 22 camps afin de respecter les normes minimales de confort et d'hygiène, a révélé la coordonnatrice du groupe, Diane Laberge.

Mais le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a prévu de donner seulement environ \$200 000, a-t-elle ajouté.

Les camps familiaux reçoivent quelque 2 500 familles chaque année. Grâce aux subventions,

leurs prix sont très bas : de \$125 à \$400 par semaine pour une famille de quatre personnes.

Suivant l'exemple de pays européens, le gouvernement québécois a déployé des efforts au début des années 70 pour permettre aux familles ouvrières de prendre des vacances, a dit Mme Laberge.

Mais depuis trois ans, l'aide a beaucoup diminué, a-t-elle ajouté. Les compressions budgétaires affectent aussi les camps pour enfants, a précisé Louis Jean, directeur de l'Association des camps du Québec.

Cette année, le ministère consacre \$2,1 millions au fonctionnement et aux équipements de 97 camps de vacances pour enfants et pour familles, alors qu'il y a trois ans la subvention était de \$3,1 millions.

« Nous sommes obligés d'exiger des prix plus élevés, a dit M. Jean. Évidemment, ça désavantage les familles à faibles revenus. Elles pourront de moins en moins envoyer leurs enfants dans les camps. »

Faute d'argent, la moitié des Québécois ne prennent pas de vacances, a dit Louis Jolin, professeur de tourisme à l'Université du Québec à Montréal. Le loisir n'est pas vu comme une priorité par le gouvernement, malgré ses conséquences bénéfiques pour la santé générale de la population, a-t-il fait remarquer.

« Les vacances sont vues comme un luxe. C'est vrai que les réseaux de loisir doivent faire preuve d'initiative, mais l'État a une attitude à courte vue en retirant son aide. »

En Europe, plusieurs gouvernements se montrent plus responsables, a ajouté M. Jolin. C'est le cas de la Scandinavie et, surtout, de la France.

La France célèbre cette année ses 50 ans de congés payés (instaurés en 1937 sous le gouvernement du Front populaire). Le gouvernement socialiste de François Mitterrand a aussi légiféré pour assurer cinq semaines de vacances à tous.

Une autre loi oblige les entreprises à donner un p. cent de la masse salariale à des comités spécialement chargés d'organiser les vacances des travailleurs, a expliqué M. Jolin.

Mme Laberge a dit que le gouvernement québécois devrait suivre la même philosophie. « Avec

les moyens qu'on a, on rejoint seulement une toute petite minorité de Québécois défavorisés. Avec les compressions, ça va être pire. »

Plusieurs camps familiaux devront rénover leur réfectoire, leurs fosses septiques et leurs chambres, pour se conformer aux nouvelles normes que le gouvernement doit bientôt fixer, a-t-elle dit.

Emilien Landry, directeur du loisir socio-culturel au ministère du Loisir, de la chasse et de la pêche, a cependant affirmé que des groupes exagèrent l'importance des compressions budgétaires. « Il y a des coupures, mais elles ne sont pas aussi draconiques que ce que certains disent. En fait, les réductions sont très modérées. »

D'autres groupes ne s'opposent pas au retrait graduel de l'aide gouvernementale.

« Ce n'est pas quelque chose

qu'on désirait forcément, et on n'avait guère le choix, mais on croit qu'on va pouvoir trouver des fonds ailleurs », a dit André Lauzon, directeur du Réseau Plein-Air.

Quelque 20 bases de plein air, comme la Cabouze, à Saint-Denis, et D'Avignon, à Bromont, recevaient en 1982 une aide moyenne de 19 p. cent de leur budget. Dans cinq ans, elles ne recevront plus rien. Contrairement aux camps familiaux, a toutefois dit M. Lauzon, les bases de plein air ne visent pas spécialement une clientèle défavorisée.

Les compressions se traduisent aussi par le retrait du financement des auberges de jeunesse, l'abandon du programme Découverte du Québec qui permettait aux personnes à faibles revenus de voyager dans la province, et la déviation de la gestion de plusieurs parcs à l'entreprise privée.

Le Solde

Étiquette rouge

Hâtez-vous!
Ne manquez
pas ces aubaines!
Le solde se termine
le 30 juin 1987

12-1909
199⁹⁵
Était 359.95 au cat. 86

LIQUIDATION. Lecteur de cassette AM/FM stereo. 15 watts par canal, inversion autom., mémoire pour 12 stations, réducteur de bruit Dolby B. Accord électronique.



16-232
399⁹⁵
489.95

RABAIS \$90. Télé couleur/écran vidéo avec télécommande* sans fil. Idéal avec magnétoscope. **Liquidation**

RABAIS 20%. Réveil compact à DEL avec affichage 0.6" très lisible. Rappel-réveil alarme à cycle de 24 h. **Liquidation.**

19⁹⁵
24.95



RABAIS 25%. Compositeur automatique de bureau mémorise 100 numéros pour composition rapide. Recomposition du dernier numéro et index. **Liquidation.**

44⁹⁵
59.95

RABAIS \$60. Chaîne stéréo complète. Clarinette-120. Tuner AM/FM stereo, magneto à 2 platines, P.-U., correcteur de fréquence, 2 enceintes. **Liquidation.**

AVERTISSEMENT: La copie de microfilm avec droits d'auteurs est strictement interdite par la loi et peut constituer une infraction pénale ou une perte de privilège.

289⁹⁵
349.95



49⁹⁵
69.95

RABAIS \$20. Radio-réveil AM/FM avec deux alarmes, affichage fluorescent lisible. Protection à pile*. **Liquidation.**

*Piles, cassettes, adaptateur non inclus
*MD de Dolby Laboratories Licensing Corp.

Radio Shack

DIVISION INTERMAG CANADA LTÉE

Desole, aucun bon de réduction déposé pour ces articles. Nous nous réservons le droit de corriger les erreurs typographiques.

Vérifiez les pages blanches pour le magasin Radio Shack ou détaillant participant le plus près.



LES FESTIVITÉS DE LA SAINT-JEAN

Ils y étaient tous... ou presque!

Bourassa a serré 900 mains, hier, au Musée des Beaux-Arts

■ Le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, a serré 900 mains hier au Musée des Beaux-Arts de Montréal, à l'occasion d'une réception pour célébrer la fête nationale.

Le chef du Parti québécois, Pierre Marc Johnson, n'a pas manqué de le taquiner après avoir gravi les escaliers: «Il vous manque quelque chose», a-t-il dit au premier ministre en fixant sa boutonnière. «Il vous manque un drapeau du Québec. Le jour de la Saint-Jean, il ne faut pas l'oublier», a dit M. Johnson, qui avait accusé M. Bourassa de sombrer dans une «lâcheté odieuse» lors du débat sur la ratification de l'entente du Lac Meech, la veille à l'Assemblée nationale.

«J'apprécie la visite du chef de l'opposition, a rétorqué M. Bourassa. Je suis très heureux de ce geste de solidarité!»

D'autres vieux adversaires, comme le président de la Centrale de l'enseignement du Québec, Yvon Charbonneau, et le prési-

dent de la Fédération des travailleurs du Québec, Louis Laberge, ont goûté au saumon fumé et bu du vin mousseux après avoir échangé quelques mots avec celui qui les avait jetés en prison, en 1972.

Car, hormis le président de la Confédération des syndicats nationaux, Gérard Larose, retenu à Donnacona, toutes les personnalités québécoises — ou presque — ont répondu à l'invitation de M. Bourassa.

La présidente de la Société Saint-Jean-Baptiste, Nicole Boudreau, le maire de Montréal, Jean Doré, le chef du Parti libéral du Canada, John Turner, la présidente de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, Louise Roy, l'éditeur adjoint de *La Presse*, Michel Roy et le directeur du *Devoir*, Benoît Lauzière, tous se sont réfugiés au Musée pour célébrer la Saint-Jean, au milieu des gravures de Léonard de Vinci et, surtout, à l'abri d'une chaleur étouffante.



MM. Bourassa et Johnson n'ont pas raté l'occasion de se taquiner.

TELEPHOTO PC

Mgr Grégoire inquiet

■ Se disant inquiet au sujet de l'avenir du peuple québécois, l'archevêque de Montréal, Paul Grégoire, a consacré une grande partie de son homélie prononcée à l'occasion de la messe de la Saint-Jean, à l'église Saint-Jean-Baptiste, pour dénoncer la baisse du taux de natalité au Québec, l'avortement, le suicide chez les jeunes, la solitude chez les gens âgés, le délabrement des mœurs, «le matérialisme qui a engendré une recherche du seul bien-être, du désir de posséder, de consommer».

Selon l'archevêque, cette dénonciation en règle vise uniquement à amener les Québécois à changer de mentalité, à «opérer un retour inconditionnel vers Dieu». Pour y arriver, Mgr Grégoire suggère la fraternité et la justice.

«Avec vous je rêve d'un peuple épris de justice, d'un peuple fraternel où chacun accueille l'autre pour l'aider et le faire grandir, particulièrement le plus petit, le plus faible: l'enfant à naître, le jeune qui cherche sa voie, la personne seule dont la vie est brisée», a-t-il dit.

Grand brunch multi-ethnique à Québec

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le point de mire des célébrations de la Fête nationale à Québec a été le brunch multi-ethnique organisé par la Confédération des Associations linguistiques et culturelles de Québec sous le grand Chapiteau, dans le Vieux-Port. L'événement a réuni entre 5 000 et 6 000 personnes, conquises par les mets et les numéros de danse d'une douzaine de nationalités. Un bal populaire était également au programme des réjouissances.

Pour une 7e année, et malgré la chaleur torride qui régnait à l'intérieur du Chapiteau, les gens se pressaient devant les étals de gâteaux basques, choucroute allemande, gaufres belges, chaussons au boeuf chilien et autres.

Madeleine et Henri Bertrand, de Beauport, venaient au brunch multi-ethnique pour une deuxième année; ils ont apprécié les mets, le spectacle de danse et surtout, affirmait M. Bertrand, «cela nous permet de voyager en vitesse».

En soirée, la Société nationale des Québécois de la capitale a ouvert, par les allocutions d'usage, un spectacle à saveur patriotique également très couru, à l'Agora du Vieux-Port. Sous le thème «Le Québec, une culture à développer», Raoul Duguay assurait la direction artistique de ce spectacle-concert et était entouré sur scène de Marie-Michelle Desrosiers et Louise Portal. Raoul Duguay a d'ailleurs conçu pour cette occasion une chanson intitulée «Québec deuxième souffle» dans laquelle il est principalement question de la langue.

Au même moment, Val-Bélair devait recevoir au parc La Chartreuse un artiste prestigieux: Gilles Vigneault. Indéniablement le clou des célébrations de la St-Jean dans cette municipalité, le poète devait interpréter ses chansons les plus connues.



À Saint-Hubert

Les gens de Saint-Hubert, eux, ont eu leur Saint-Jean-Baptiste. Marc-André Petit, 10 ans, incarnait le célèbre personnage que l'on n'avait pas vu depuis des années.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse



Ils étaient des centaines, les Montréalais originaires de plus de cent pays différents, à chanter, battre la mesure et danser, au complexe Desjardins, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste.

PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse

Cartier, Champlain et Lévis à la fête de centaines de nouveaux immigrants

LILY TASSO

■ La foule qui remplit habituellement le complexe Desjardins vers midi a eu la surprise, mardi, veille de la Saint-Jean-Baptiste, de voir et d'entendre des personnages aussi fabuleux que Jacques Cartier, Samuel de Champlain, le marquis de Lévis, Louis-Joseph Papineau et d'autres figures célèbres raconter leur histoire... avec les savoureux accents des pays d'origine des comédiens: Amérique latine, Afghanistan, Iran, Liban, Pologne, Italie, Espagne, Angola, Cambodge etc. Ils étaient près d'une vingtaine à jouer «Si Québec m'était conté» de Patrick Schupp à qui l'on doit également la mise en scène.

«Ils ne parlaient pas du tout le français à leur arrivée ici et l'apprennent depuis 15 à 20 semaines seulement», rapporte M. Marcel Vaillancourt, directeur de la Formation linguistique au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration. Ils font ces études dans les Centres d'orientation et de formation pour immigrants (COFI), il va sans dire. Quelque 1 500 adultes les fréquentent.

Les comédiens, choisis dans les COFI Olivier Asselin et Saint-Charles, ont su se mettre dans la peau de leur personnage et s'exprimer dans une langue claire et simple.

Antonio, l'un des deux conteurs, venu d'Espagne, évoque le passé: «Tous, à un moment de notre histoire, nous avons vu arriver de hardis navigateurs, des explorateurs sans peur, mais pas sans reproche, qui se sont liés avec des peuples nouveaux pour le meilleur et pour le pire, et qui ont lentement tracé les nouvelles frontières de nos connaissances...»

Et Randa, d'origine libanaise, qui lui donne la réplique, rappelle que le Québec a uni des races de tous les coins du monde sous une même bannière, et que cette

bannière, c'est la langue française.

Tour à tour, en une ou deux phrases, les divers protagonistes refont l'histoire du Québec de 1535 à la Confédération.

La fête se poursuit avec un spectacle de chansons et de danses: folklore des différentes régions de la France avec le groupe *Advielle que pourra*, rythmes haïtiens et africains du groupe de

George Rodriguez, danses populaires de France sur l'accordeon musette de Luc Lopez, et pour terminer, Léo Longpré qui fait, lui aussi, danser le monde en passant sans effort de la chanson québécoise aux airs russes et israéliens.

«C'est extraordinaire de voir réunis ici des gens appartenant à au moins une centaine d'ethnies différentes», s'exclame M. Vaillancourt.



Comme c'est la coutume depuis plusieurs années déjà, la Saint-Jean a aussi été célébrée en chinois rue de LaGauchetière, mardi soir, devant plusieurs centaines de Québécois en majorité d'origine asiatique.

PHOTO RENÉ PICARD, LA PRESSE



Un coin de gazon à l'ombre

Pas besoin d'une grande organisation pour amuser les tout-petits. Parfois un coin de gazon à l'ombre et des parents attentifs suffisent. La scène se passait hier, jour de la Saint-Jean, à l'île Sainte-Hélène, par une journée exceptionnellement chaude.

PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, La Presse

LES FESTIVITÉS DE LA SAINT-JEAN

PHOTOS DENIS COURVILLE ET ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Quelque 85 000 personnes, surtout des jeunes, ont participé à la grande soirée de la Saint-Jean, qui avait lieu pour la première fois dans l'île Notre-Dame.

Un curieux mélange culturel...

DENIS LAVOIE

■ C'était soir de fête mardi, pour les milliers de jeunes Québécois venus entendre un bien curieux mélange culturel dans lequel baignera peut-être le Québec de demain.

Mais en ce soir de fête, le Québec n'a pas pour autant oublié ses meilleurs chansonniers. Le spectacle a donc débuté par *Mon pays* de Gilles Vigneault, interprété par Piché, Marjo et Butler, pour se terminer par *Le phoque en Alaska* de Michel Rivard, entonné par le chœur des artistes qui a fait vibrer un public jeune et enthousiaste.

On a curieusement choisi de passer de Vigneault à des airs africains pour terminer ce spectacle en beauté sur les hymnes à l'amour de Marjo. Tout cela après être passé par les coups de tendresse du Français Renaud et les airs folklorisants de Paul Piché et Edith Butler. Curieux mélange. Spectacle hétéroclite, pour une jeunesse qui n'a pas le même sentiment d'appartenance, mais les mêmes racines que celle des années 1960, absente de cette fête, présentée sur le circuit Gilles-Villeneuve de l'île Notre-Dame.

C'est Edith Butler qui a vraiment donné le ton, avec son swing coutumier. Avec elle, l'ambiance était vraiment à la fête. Son violoncelle, son harmonica, son accordéon et surtout sa chaleur et son sourire ont facilement fait entonner à la foule une chanson comme *Ma mère chantait toujours...* Elle a su mieux que tout autre embarquer cette foule de jeunes, dont les vedettes préférées étaient visiblement Paul Pi-

ché et Marjo, une Marjo débordante d'énergie comme toujours, une Marjo qui m'a fait rêver à une Piaf.

Un brin de nationalisme, une touche de folklore et tout ce jeune monde s'est laissé entraîner comme par magie, la magie de la fête, en cette veille de la Saint-Jean.

Pour tuer le temps entre les changements d'installations de scène, l'animateur de la soirée, Serge Turbide, s'est bien tiré d'affaire avec ses monologues et imitations assez bien dosés. Beaucoup d'ironie, de franches vérités, pour nous dépendre tel qu'on est aujourd'hui.

Quelques ennuis techniques, particulièrement lorsque Marjo a fait une première entrée en scène en compagnie de Butler, sont venus gâter la sauce.

Après le tandem des filles (Marjo et Edith) qui se sont montrées les plus dynamiques de la soirée, la fête s'est poursuivie avec Renaud, tendre à pleurer.

Quelques chansons à succès qu'on aimait réentendre: *Paquet-ville*, *L'âche pas*, *Illégal*, *Miss Maggie* et l'inoubliable *Escalier* de Paul Piché, venue rallumer cette petite flamme nationaliste qui nous fait encore parler et chanter français en terre d'Amérique.

C'était un peu ça, l'histoire de ce spectacle de fête sans histoire, sans grande envolée oratoire, simple occasion de fraterniser, de se rassembler pour se sentir fort parce qu'on est ensemble à aimer les mêmes artistes, ceux qui font la chanson d'aujourd'hui et n'oublient pas pour autant ceux qui les ont précédés.

Plus de 85 000 Québécois dans l'île Notre-Dame

«Vive le Québec! Vive la liberté!», lance Renaud

GEORGES LAMON

■ Plus de 85 000 Québécois, en grande majorité des jeunes, ont bu, vibré et exulté, à la première fête nationale du Québec à se tenir dans l'île Notre-Dame, mardi soir.

Il faut avouer qu'ils ont été servis à souhait par le groupe d'artistes venus les amuser, dont l'animateur et comique Serge Turbide. Il y avait là le groupe congolais Bayemi Africa, Paul Piché, l'époustoufflante Marjo, la fouguese — qui a terminé le spectacle en descendant parmi la foule — Edith Butler et le surprenant Renaud. On assistait presque à un mini-sommet de la chanson francophone.

C'est pourtant le rocker français Renaud qui, de façon inattendue, est venu satisfaire l'attente et stimuler l'enthousiasme de ces jeunes spectateurs en mal d'expression. Avec son «Vive le Québec! Vive la liberté!» assorti de «Des fois, avec deux phrases on peut en faire une seule.» Paul Piché, lui, avait souligné le fait que la liberté était avant tout une affaire intérieure, personnelle. Pour un moment, on se serait cru revenu à une époque où un certain général avait lancé du balcon de l'hôtel de ville de Montréal le retentissant «Vive le Québec libre!».

Il n'en fallait pas davantage pour soulever cette foule déjà exaltée, aidée par la bière, l'alcool et le haschisch dont les effluves flottaient allègrement dans l'air sans vraiment déranger les abstinentes. Les fleurdelisés surgissent de cette fourmilière, s'agitent, les cris s'amplifient, les bras se lèvent, c'est presque la frénésie chez ces jeunes qui, pour la grande majorité, n'étaient même pas nés lors de la venue du général De Gaulle. On veut manifester ses réactions comme à une assemblée politique.

Mais la politique est la moindre des préoccupations de ces jeunes en mal de fierté, surtout venus pour s'amuser en écoutant et en admirant leurs vedettes populaires.

Bien sûr, la présidente de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Mme Nicole Boudreau, avait déjà émoussé cette mer de monde et son appartenance à l'internationaliste francophone en proclamant: «Vive le Québec français, vive le peuple québécois!»

Pas d'incidents graves

Déjà tôt arrivés, en métro ou en voiture, pour dénicher une place de choix, ils s'étaient installés, sinon cordés, entourés par des tas de papiers, de verres et de cannettes de bière vides, prêts pour les deux heures et vingt minutes de spectacle.

Pour la première année dans l'île Notre-Dame, le temps était splendide en cette veille de la Fête nationale. La SSJBM avait installé quelques buvettes et des casse-croûte payants pour ces jeunes insatiables. Il faut dire que bon nombre d'entre eux n'en avaient que faire, ils s'étaient parfaitement munis de l'essentiel en bière et en alcool, même si les quelques 300 policiers de service dans les îles pour cette soirée avaient reçu le mot d'ordre de ne laisser passer aucune boisson alcoolique, surtout des bouteilles... A l'entrée, des agents de sécurité filtraient une première fois l'arrivée de fêtards chargés de «remonter».

Dans l'ensemble cependant, le service de police n'a pas eu à déplorer d'incidents sérieux. Un préposé à la sécurité a été atteint à la tête par une bouteille lancée de la foule; non loin de la scène, quelques fêtards trop exhubérants ont dû être sortis manu militari par le service de sécurité. De leur côté, les ambulanciers Saint-Jean ont dû intervenir pour donner les premiers soins à quelques autres, terrassés par l'alcool et le haschisch.

La présidente de la SSJBM était particulièrement heureuse de cette affluence, elle qui se serait même contentée de 50 000 personnes.

«Je suis très contente de cette soirée. On s'est redonné un frisson, a commenté Mme Boudreau, à *La Presse*, mardi en fin de soirée. Je crois que cette soirée marque un virage; on est en train de propulser d'autres artistes. Il faut également redonner aux gens le sens de la fête. Pour cela, il va falloir qu'il y ait un esprit.»

Le groupe congolais Bayemi Africa a su intégrer son rythme à celui de Paul Piché, de l'époustoufflante Marjo, la fouguese — qui a terminé le spectacle en descendant parmi la foule — Edith Butler et le surprenant Renaud. On assistait presque à un mini-sommet de la chanson francophone.



Un brin de patriotisme.



Un repos bien mérité.



Marjo et Edith Butler ont donné du «swing» à la soirée. Mais c'est Renaud qui a touché la corde sensible des spectateurs en lançant: «Vive le Québec! Vive la liberté!». Pour un moment, on se serait cru revenu à une époque où un certain général avait lancé du balcon de l'hôtel de ville de Montréal le retentissant «Vive le Québec libre!»



Réfugiée au Canada depuis six semaines, elle veut rentrer au Salvador affronter la guerre

GILLES PAQUIN
du bureau de La Presse
OTTAWA

■ Se disant victime de harcèlement politique, une réfugiée salvadorienne arrivée au Canada depuis seulement six semaines a décidé de rentrer à San Salvador pour faire face à son destin.

« En réalité nous profitons de l'ouverture démocratique maintenant permise dans notre pays pour alléger les souffrances du peuple », de conclure Mme Campos.

On sait que le gouvernement de José Napoléon Duarte a entrepris l'an dernier des négociations infructueuses avec la guérilla en

plus d'offrir l'amnistie à ses membres.

Certains des combattants qui ont déposé les armes pour revenir à la vie civile ont par la suite été assassinés par des groupes d'extrême-droite.

« Les ex-guérilleros sont pris entre deux feux, ils demeurent des ennemis pour la droite et perdent la confiance de leurs anciens

compagnons. C'est une situation très périlleuse », a dit un conseiller en immigration du Canada en poste dans ce pays.

Au ministère de l'Immigration à Ottawa on se dit étonné de ce geste subit. « A ma connaissance les réfugiés politiques ne retournent jamais au Salvador », a dit l'attaché de presse, M. Gerry Maffrey.



Dora Angelica Campos

Visiblement bouleversée, Dora Angelica Campos a quitté Ottawa il y a quelques jours en sachant qu'elle risquait d'être coincée entre l'armée et la guérilla auxquelles elle a renoncé l'an dernier.

« Je me vois dans la nécessité de rentrer. Puisque je ne peux pas demeurer neutre ici, il est préférable que je retourne dans mon pays », a-t-elle déclaré à La Presse au cours d'une entrevue en présence d'un fonctionnaire salvadorien.

« Je sais que j'aurai à affronter les conditions propres à un conflit armé, mais au moins je ne serai pas seule, je me retrouverai avec mes amis et ma famille », a-t-elle ajouté.

Une histoire étrange

La jeune femme a demandé l'asile politique auprès de l'ambassade canadienne en Amérique centrale après que ses activités politiques lui eurent valu quelques semaines d'emprisonnement en juin 1986.

Elle et son mari, Ernesto, ont milité pendant 10 ans au sein des Forces armées de la résistance nationale (FARN), un des bras du mouvement révolutionnaire salvadorien. Ernesto a payé son engagement de sa vie, puisqu'il a été assassiné en 1980 dans des circonstances qui restent à être éclaircies.

Aussitôt arrivée à Calgary avec ses deux enfants, au début de mai, Mme Campos soutient avoir été l'objet de pressions politiques et de menaces de la part de salvadoriens sympathisants du mouvement de libération du Salvador. N'en pouvant plus, elle a donc décidé de communiquer avec les représentants de son pays ici.

Dans une lettre de trois pages rédigée à l'intention de l'ambassade du Salvador à Ottawa, elle explique qu'elle a décidé de rompre avec la guérilla au cours de sa captivité.

Au moment de son arrestation, elle était active au sein du Comité des mères et parents des prisonniers, disparus et assassinés politiques du Salvador (COMADRES).

Dans sa missive à l'ambassade, Mme Campos écrit que son mari, Ernesto Jovel de son nom de guerre, a été « victime de ses propres camarades ». En interview elle a par contre affirmé qu'il était mort « d'un accident attribuable à l'armée ». Dans une troisième version, elle situe son décès à Managua, au Nicaragua.

La version de l'« accident » a été corroborée à La Presse par des sources diplomatiques à San Salvador ainsi que par un porte-parole de la guérilla.

Contradiction

Un porte-parole en exil du Front de libération du Salvador à Mexico a pour sa part confirmé hier le fait que Mme Campos et son mari avaient été membres du FARN. Il a cependant nié que, comme elle le soutient, elle ait été chargée d'infiltrer le COMADRES, un mouvement de défense des droits de la personne appuyé par l'Eglise de San Salvador.

Selon le Front, le témoignage de Mme Campos contient également certaines contradictions étranges. Ainsi, on comprend mal qu'elle dise avoir été détenue pendant quinze jours puis relâchée sans difficulté, alors que d'autres dirigeants du COMADRES ont été arrêtés puis exécutés à la même époque. Sans l'accuser de s'être livrée à la délation pour sauver sa tête, le Front constate qu'elle a échappé à leur sort en dépit du fait qu'elle soit demeurée à San Salvador un an avant d'obtenir son visa pour le Canada.

Le Front s'explique mal aussi qu'elle affirme avoir été l'objet de pressions pour aider les organismes révolutionnaires de son pays pendant son séjour à Calgary. Il n'existerait, selon lui, aucun mouvement d'appui à leur cause dans cette ville.

Entre sa sortie de prison et son départ du Salvador, Mme Campos a fondé un nouveau groupe « neutre », l'Association pour la défense des droits humains (AS-PRODERH). « Nous avons alors été accusés de collaborer avec le gouvernement, même avec la CIA », dit-elle.

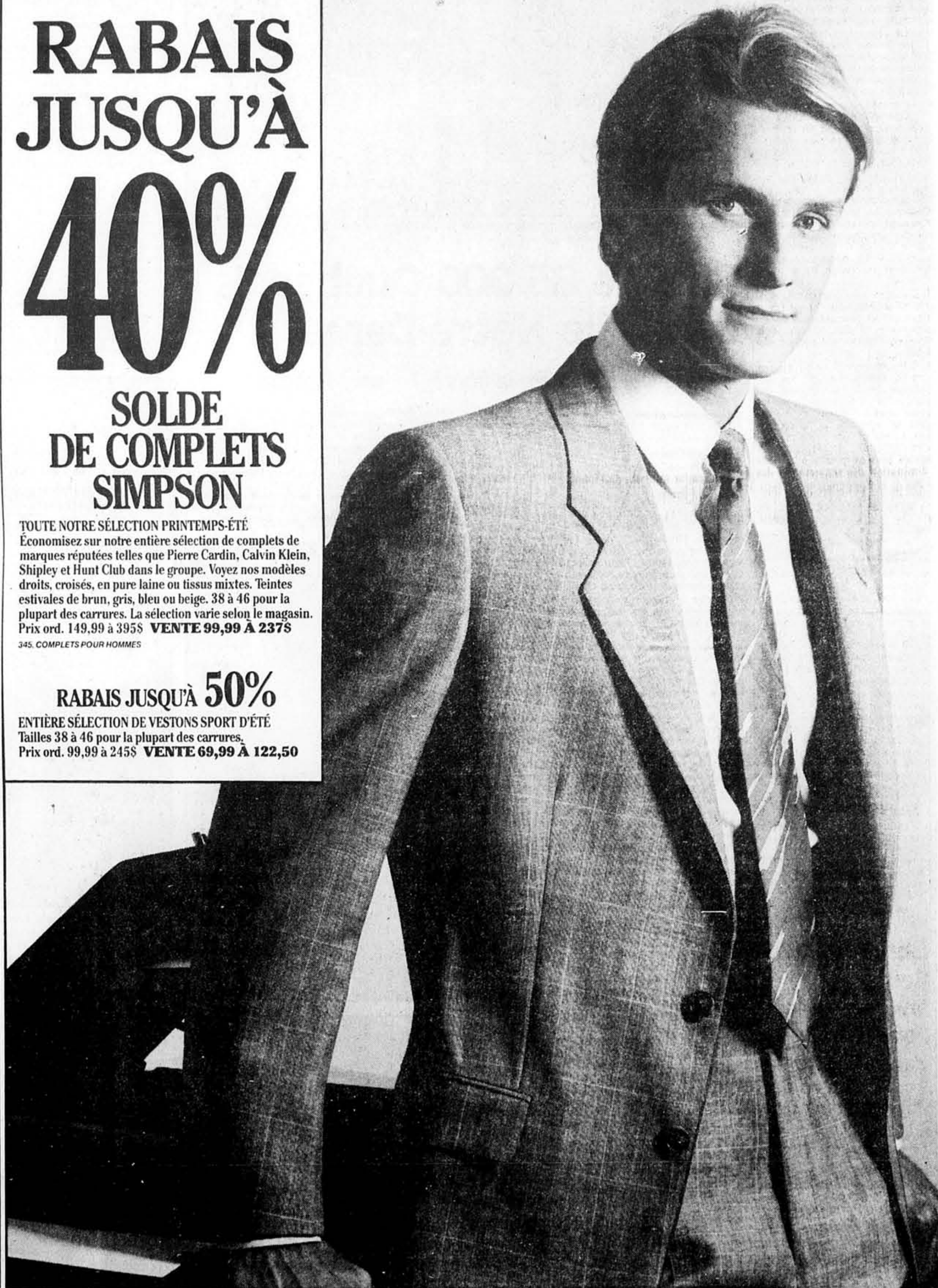
SIMPSON, UN RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES!

**RABAIS
JUSQU'À
40%
SOLDE
DE COMPLETS
SIMPSON**

TOUTE NOTRE SÉLECTION PRINTEMPS-ÉTÉ
Économisez sur notre entière sélection de complets de marques réputées telles que Pierre Cardin, Calvin Klein, Shipley et Hunt Club dans le groupe. Voyez nos modèles droits, croisés, en pure laine ou tissus mixtes. Teintes estivales de brun, gris, bleu ou beige. 38 à 46 pour la plupart des carrures. La sélection varie selon le magasin. Prix ord. 149,99 à 395\$ **VENTE 99,99 À 237\$**

345. COMPLETS POUR HOMMES

RABAIS JUSQU'À 50%
ENTIÈRE SÉLECTION DE VESTONS SPORT D'ÉTÉ
Tailles 38 à 46 pour la plupart des carrures.
Prix ord. 99,99 à 245\$ **VENTE 69,99 À 122,50**



Simpson
MONTRÉAL

LA GARANTIE SIMPSON: Satisfaction garantie ou argent remis.



TOUT EST DANS LE STYLE

ENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8^E ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi: 10h à 18h. Jeudi et vendredi: 10h à 21h. Samedi: 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi: 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi: 9h30 à 21h. Samedi: 9h à 17h.

Y **COURS INTENSIF ET IMMERSION EN ANGLAIS**
INTERNATIONAL *La session débute le 29 juin.*
Inscription du 6 au 26 juin.
Tests de classement les 25 et 26 juin de 9 h à 12 h et 19 h à 21 h.

Matin:	42 heures	3 semaines	6 niveaux	125\$
Immersion:	84 heures	3 semaines	6 niveaux	199\$
Soir:	42 heures	4 semaines	6 niveaux	140\$

Renseignements: **277-3323** 5550, av. du Parc, Montréal (angle Saint-Viateur)